

AU PREMIER TRIMESTRE 2012

Hausse de 63%

page 6

MAÎTRISE DU POUVOIR

D'ACHAT

L'UGTA



page 6

ISSN : 1112-7449

MIDI

L'info, rien que l'info

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION *Libre*

N° 1554 Lundi 23 avril 2012 - Prix : 10 DA • www.lemidi-dz.com

MATCH DE CHARITÉ

Alger ouvre son cœur aux enfants d'Afrique

page 15



IL A APPELÉ AU BOYCOTT
DES ÉLECTIONS LORS DE SON
PRÊCHE DU VENDREDI

La dérive

Page 5

DES SIGLES PLÉTHORIQUES ET UN MANQUE D'AUTHENTICITÉ DES DISCOURS

DPOUR MOBILISER
L'ÉLECTORAT ALGÉROIS

LES ÉLECTEURS DÉBOUSSOLÉS

**Le président
du Front
El Moustakbal
préfère le travail
de proximité**

Lire en page 4

POUR SUPERVISER L'OPÉRATION
ÉLECTORALE

**20.000
représentants
de l'appareil
judiciaire
mobilisés**

Lire en page 4

POUR REVENDIQUER LA RÉVISION
DU STATUT PARTICULIER ET DU
RÉGIME INDEMNITAIRE

**Les communaux
en grève à partir
d'aujourd'hui**

Lire en page 5



Ph : Walid / Midi Libre



800

millions DA ont été accordés cette année à la wilaya de Naâma pour la réhabilitation, la modernisation et l'entretien de routes communales (RC), dont notamment un tronçon de 78 km qui nécessite "en urgence" une action de réhabilitation, a-t-on indiqué à la Direction des travaux publics (DTP).

28

projets d'investissement ont été avalisés en mars dernier par le Comité d'assistance à la localisation, la promotion de l'investissement et la régulation foncière (CALPIREF) de la wilaya de Laghouat, a-t-on indiqué à la Direction de l'industrie, de la PME et de la promotion de l'investissement (DIPMEPI).

Le demi-tour de Djaballah



Le président du Front de la justice et du développement (FJD), Abdallah Djaballah, a annulé le meeting de campagne pour les législatives du 10 mai, qu'il devait animer samedi à Laghouat, pour une "raison urgente", a-t-on appris auprès du bureau de wilaya de Laghouat de cette formation politique. Alors qu'ils l'attendaient à l'entrée de la ville, ses hôtes ont reçu un appel téléphonique du président du FJD qui les a informés de l'annulation du meeting initialement prévu et ce,

pour "une raison urgente d'ordre personnel", avant de faire demi-tour vers Djelfa, a précisé le responsable du bureau du FJD de Laghouat et tête de liste du parti dans cette wilaya, Ahmed Hirèche.

La salle omnisports Ghrib-Aïssa de Laghouat, où devait se tenir le meeting en question, avait vu l'affluence de quelque 150 personnes, parmi eux des militants du parti, des citoyens et des invités, a-t-on constaté.

Trois nouvelles usines de production de génériques

Trois nouvelles usines spécialisées dans la production des médicaments génériques seront opérationnelles en Algérie dans 24 mois, a annoncé samedi à Alger le Président-directeur général du groupe Saidal, Boumediène Derkaoui.

"Trois entreprises seront sélectionnées pour la construction de ces usines qui recevront le cahier de charges le 30 avril pour réaliser ces travaux en 24 mois", a indiqué M. Derkaoui lors d'une allocution à l'occasion de la signature d'un accord de partenariat relatif à la production d'insuline entre le groupe Saidal et les laboratoires danois Novo Nordisk.

Il a ajouté que ces nouvelles usines seront domiciliées à Constantine, Cherchell et Alger (près de l'hôpital Zmirli à El-Harrach). Il a annoncé également la mise en œuvre d'un plan de développement du groupe Saidal pour la période 2010-2014 qui porte sur la modernisation des sites actuels de productions et la création de 7 nouvelles usines dont les trois suscitées avec l'objectif de couvrir un volume de 50% des besoins du marché.

Il a rappelé dans le même contexte l'existence d'un projet de création d'un centre de recherche et développement sis dans la nouvelle ville de Sidi Abdallah à Alger.



Un accord de partenariat "technologique" relatif à la production d'insuline de la gamme Novo Nordisk à Constantine (Algérie), d'une valeur de 15 millions d'euros (1,59 milliards DA), a été signé ce samedi à Alger par le groupe Saidal et les laboratoires danois Novo Nordisk

Une tour renversante



Le gratte-ciel Beach and Howe est un projet conçu par un cabinet d'architectes danois, qui a la particularité d'être enroulé. Le cabinet d'architectes danois BIG a eu une idée bien "tordue" avec cette tour nommée Beach and Howe. Toute de vitres scintillantes vêtue,

elle a la particularité d'adopter une forme "essorée", comme le serait un vêtement. Le cabinet l'a imaginée pour la ville de Vancouver au Canada, en s'inspirant d'une autre consoeur américaine. "La Tour Beach and Howe est une descendante contemporaine de la Flatiron Building à New York", explique le P-DG de BIG, Bjarke Ingels. Twistée dans les airs, Beach and Howe sera composée de 49 étages, pour atteindre la hauteur de 490 pieds soit 149 mètres. Dans cette tour magique, 600 appartements seront construits au-dessus des neuf premiers étages qui accueilleront des bureaux, commerces et restaurants. Ce qui correspond à la vision de Bjarke Ingels, c'est à dire "récupérer les pertes d'espaces de vie tout en échappant au bruit et au trafic de voitures au rez-de-chaussée". Ainsi Beach and Howe s'inscrit dans la tradition de Flatiron Building, qui selon Ingels "évitait l'excès formel (...) pour donner naissance à l'enfant de circonstances géographiques : un site divisé en trois, et les inquiétudes des tours environnantes et espaces verts".

Il vit dans une grotte sans argent

L'américain Daniel Shellabarger a tout quitté, même son nom. Il se fait dorénavant appeler Daniel Suelo ("le sol" en espagnol), habite dans une caverne et refuse de vivre grâce à l'argent ou toute forme de commerce. Le Daily Mail raconte l'histoire surprenante de cet homme qui vit dans les grottes situées dans les canyons de l'Utah.



Il n'a pas de travail, pas de compte bancaire et n'accepte pas les subventions du gouvernement. En fait, Suelo n'a pas d'argent du tout. Il a également abandonné ses papiers d'identité, sa maison, son travail, son permis de conduire, en somme, toutes ces choses de sa vie passée.

Il survit en récoltant des aliments sauvages, en pêchant et en mangeant les animaux victimes du trafic routier. Il accepte et partage les provisions offertes par ses amis ou des randonneurs de passage, mais ne pratique aucune forme de commerce, y compris le troc. Suelo s'est débarrassé des pièges de la vie américaine moderne, mais il n'est pas un isolationniste pour autant. Depuis l'abandon de l'argent en 2000, il est demeuré un membre actif de sa collectivité et averse blogueur. Il préfère faire du commerce "avec l'Univers, Dieu, si vous préférez, à la manière des animaux sauvages". Comme l'explique le Daily Mail, Suelo est issu d'une famille très croyante qui l'a amené à considérer la religion très sérieusement et à conclure que "l'argent et les conflits qu'il crée ne sont ni justes, ni chrétiens".

La suggestion de la Cnisel



La Commission nationale indépendante de surveillance des élections législatives (Cnisel) a proposé que le classement des bulletins de vote, le jour du scrutin du 10 mai prochain, soit établi en fonction des numéros d'identification des partis et des lettres alphabétiques attribués à chaque liste indépendante, a-t-on

appris samedi auprès de la commission. La loi organique 12-01 relative au régime électoral stipule, par contre, dans l'article 32, que les bulletins de vote de chaque liste, pour l'élection des membres de l'APN, sont disposés selon un ordre établi par un tirage au sort, au niveau local. La proposition de la Cnisel a été exprimée lors de sa réunion jeudi avec le ministre de l'Intérieur et des Collectivités locales, Daho Ould Kablia, a déclaré à l'APS, M. Redouane Benatallah, rapporteur de la commission.

"Le ministre a promis d'étudier notre proposition", a-t-il dit, précisant que l'application d'une telle idée nécessiterait l'aval du ministère de la Justice et celui du Conseil constitutionnel.

En revanche, l'opération du tirage au sort pour définir le classement et l'ordre des bulletins de vote, au cas où elle aura lieu, concernera "les partis et les listes indépendantes", a expliqué M. Benatallah qui s'est référé à une correspondance du ministère de l'Intérieur.

L'article 32 de la loi 12-01 évoque "les bulletins de chaque liste" sans pour autant préciser la nature des candidats (partisans ou indépendants).

Deux opérations de tirage au sort, effectuées par la Cnisel les 14 et 17 avril, avaient permis d'attribuer à chaque parti un numéro d'identification national et à chaque liste indépendante une lettre de l'alphabet arabe et ce, en fonction de la date du dépôt du dossier de candidature

D
I
X
I
T

Daho Ould Kablia :

«La passivité du nord du Mali face aux éléments terroristes activant sur son sol était source d'inquiétude pour l'Algérie. L'Algérie déplore la séparation entre le nord et le sud du Mali, précisant que l'activité des éléments terroristes et les groupes du crime organisé dans le Nord est source d'inquiétude tant que ce dernier ne tente pas d'y faire face.»

ILS DÉBOUSSOLENT LES ÉLECTEURS

Des sigles pléthoriques et un manque d'authenticité des discours

Le 10 mai prochain, jour des élections législatives, de nombreux Algériens seront perplexes devant le nombre de listes de candidats à la députation qui leurs seront proposées.

PAR SADEK BELHOUCINNE

En tout et pour tout, ce sont 45 partis politiques et 183 listes indépendantes, soit un total de 2037 listes qui participeront à ces législatives. Le nombre de candidats est impressionnant, pléthorique. Ils sont en tout, candidats partisans et indépendants, pas moins de 25.800 pour briguer les 462 sièges de la future Assemblée. Un peu plus du double par rapport aux législatives de 2007 où le nombre de postulants n'était que de 12.700. Lequel de ces partis choisir pour mettre le bulletin dans l'urne. Les encartés au sein d'une formation politique et les militants ou sympathisants n'auront pas



La pléthore des candidats, source de perplexité

de souci à se faire. Il est naturel que leurs voix aillent vers le parti dans lequel ils adhèrent par conviction ou par tout autre «intérêt». Les consignes de vote sont claires. Les autres, tous les autres, ceux qu'on désigne par «la masse silencieuse», un réservoir de voix important qui risque de peser lourdement sur le résultat final,

par leur fonction, les autres, toutes les autres listes sont drivées par d'illustres inconnus sur la place ou tout a le moins, elle ne dépasse pas le cadre de la «grande famille» ou des connaissances. Le discours politique développé n'encourage pas les électeurs à se ruer vers les bureaux de vote le jour des élections. Ce qu'on distingue, c'est le manque d'honnêteté et de cohérence des leaders des formations politiques. Les discours décortiqués «le détail» et manque de rationalité, où on allèche l'électorat avec un programme souvent fantaisiste, aucun chiffre n'est fourni, ni les moyens qui sont appelés à être mis en œuvre, à mille lieux du «politiquement

possible». Les gens ne sont pas dupes. Les gens attendent du concret, lassés par des promesses qui restent toujours sans lendemain. On oublie du côté des partis, quel que soit leur tendance qu'un programme de campagne électorale ou un projet de toute nature doit être présenté et expliqué aux citoyens avant de les appeler à voter massivement le jour du scrutin. C'est ce qu'on ne retrouve pas dans les discours des partis qui, pour certains certes, ont décliné leur programme électoral sur leur site électronique. Et là encore, combien sont-ils ces Algériens qui ont accès à cet outil de communication. Le citoyen n'est pas attiré par les meetings ou les sorties des partis politiques sur le terrain. Une indifférence qui inquiète autant les autorités que les partis. Il est peut-être faux d'attribuer les causes de cette indifférence au seul climat social qui préoccupe les citoyens. Il faudrait voir aussi du côté des orateurs qui, pour la majorité d'entre eux n'ont pas du répondant ou n'osent pas aller au fond des choses. Il est pourtant prouvé par des expériences vécues dans un passé récent, qu'un verbe haut et de bonnes formules, mobilisent les foules. C'est ce qui manque le plus à cette campagne électorale qui entre dans son huitième jour. Il reste aux leaders des partis, plus d'une dizaine, pour inverser la tendance qui penche vers un taux d'abstention qui pourrait entacher la crédibilité la nouvelle Assemblée nationale.

S. B.

CAMPAGNE ÉLECTORALE POUR LES LÉGISLATIVES

La déclaration du 1^{er} Novembre fait consensus sur fond de divergence

PAR LARBI GRAÏNE

Que peut vouloir dire cette propension des partis politiques, toutes tendances confondues, à se réclamer des principes de la Révolution ? Dans cette campagne pour les législatives, islamistes ou démocrates, nouveaux ou anciens, tous se disent s'inspirer de la déclaration du 1er Novembre 1954. Hier, sur les ondes de la Radio nationale, le représentant de l'ANR est allé jusqu'à se réclamer du congrès de la Soummam. Mais chacun, en réalité, y va de sa lecture en interprétant ce texte qui fonde le nationalisme algérien selon qu'il est de telle ou telle chapelle. Le passage de la déclaration qui met l'accent sur «la restauration de l'Etat algérien souverain, démocratique et social dans le cadre des principes islamiques» est celui qui est cité le plus. Les islamistes mettent en avant les «principes islamiques» alors que les démocrates insistent sur l'expression «démocratique et social». Plus globalement ces élections sont mises sous la symbolique de la rupture avec le passé, et le chef de l'Etat lui-même a appelé à la participation massive afin de provoquer un second «premier Novembre». Mais alors qu'il est de bon ton d'écouter le pouvoir se revendiquer de la légitimité révolutionnaire, chose qu'il a toujours faite, il n'en est pas de même pour l'opposition dont on peut légitimement attendre qu'elle innove sur le plan du discours. S'approprier comme cela la rhétorique du pouvoir qui, du fait qu'il en a usé et abusé, est de nature à faire passer aux yeux de beaucoup ce discours comme la preuve qu'on n'a pas de programme politique à faire valoir. C'est pourquoi les partis politiques auront tout à gagner en forgeant leur propre dis-

cours au lieu de remuer dans des référents historiques qui appartiennent à la mémoire collective. Leurs thèses, si tant qu'ils en ont une, devraient plutôt s'adosser à des théorisations du cru et se suffire à leurs propres référents sans devoir les attribuer comme à rebours à un ancêtre mythique. Le citoyen algérien n'est pas dupe, il comprend parfaitement que le candidat islamiste, berbériste ou démocrate cherche à travers la convocation de la déclaration du 1er Novembre à légitimer ses prétentions. Il y perçoit peut être un manque de courage politique à assumer des choix clairement exprimés. Car on voit très bien que tel leader, après avoir encensé la révolution du premier Novembre, passer à ce qu'il maîtrise le mieux, en insistant d'une manière particulière sur les principes religieux, en jurant sur le Coran et en décrétant telle chose halal, telle autre haram. En outre on a vu tel autre leader «nationaliste», réclamer de l'argent aux autorités publiques afin de pouvoir s'opposer à elles dans les meilleures conditions possibles. Pourtant, il serait plus simple et plus intéressant que les formations politiques en quête des suffrages des citoyens, donnent la preuve de leur santé doctrinale en puisant dans les référents connus de la science politique dont du reste, elles peuvent adapter la philosophie à la réalité algérienne. Concernant la plupart d'entre ces formations, on ne sait rien de leur positionnement par rapport à ces repères classiques que sont le socialisme, le libéralisme et le communisme. Au regard de ce qu'on vient de dire, force est d'admettre que la plupart des partis n'ont pas de notions assez suffisantes sur la politique.

L.G.

SOUS LA PLUME

Les listes de la complexité

PAR SORAYA HAKIM

Il y en avait une douzaine, voilà qu'ils sont presque quatre fois plus à la lumière de la nouvelle loi organique sur les partis politiques décidée à la faveur des réformes politiques du président de la République. La matrice organique s'est mise à enfanter à tour de bras. Ce ne sont pas moins de quarante quatre partis, agréés au pas de course, qui sont descendus dans l'arène politique des 48 wilayas. De quoi donner le tournis au citoyen lambda qui ne sait plus vers quelle tête se tourner. Des partis politiques en veux-tu en voilà avec des sigles à quelque chose près identiques faits d'anagrammes avec des figures pour certaines inconnues au bataillon, sans ancrage dans la société, pour d'autres, ce sont des «vieux» dans des partis WW. De quoi compliquer le choix de l'électeur. Un électeur qui ne sait plus où donner de la tête, qui perd ses repères avec tout ce foisonnement de formations politiques qui se marchent toutes sur les pieds en empruntant quasiment les mêmes thèmes de campagne. Mais qu'importe, on dit bien que la politique c'est l'art de mentir ! N'empêche qu'il est difficile de pouvoir se retrouver avec quarante-quatre partis qui présentent

en tout 25 800 prétendants à l'investiture parlementaire. Il faut une sacrée dose de concentration à chacun d'entre nous pour trouver celui qui n'est pas corrompu, celui qui sera à l'écoute du citoyen, la «perle». Toutes ces formations politiques vont-elles réellement incarner le changement, ou sont elles de nature à polluer l'atmosphère politique qui favorisera l'abstention ? Des listes à ne plus en finir sur lesquelles on trouve des candidats sans passé militant mais parce que fortunés, ils se lancent dans la course au Parlement pour la notoriété. Mais tout ceci n'est que baliverne, ce qui hante les esprits c'est le taux de participation aux législatives. La rue depuis 2007 a montré une désaffection pour la chose politique ce qui creusé le fossé entre le peuple et l'Etat. Les Algériens se posent la question, pourquoi aller voter ? A moins que miraculeusement, ils seraient convaincus que toute la panoplie d'élus qui formeront le Parlement vont réellement changer leur avenir. Que les partis politiques prennent des engagements concrets et donnent de véritables gages de changement. C'est tout le mal qu'on leur souhaite.

S.H.

AFFICHAGE ANARCHIQUE SUR LES PANNEAUX

Les partis s'expliquent

Une semaine après le lancement de la campagne électorale des législatives du 10 mai, les affiches électorales sont collées de manière anarchique par certains partis, alors que d'autres formations brillent toujours par leur absence sur les panneaux d'affichage, a-t-on constaté dimanche à Alger.

PAR RAYAN NASSIM

Outre ce phénomène familier des campagnes électorales, beaucoup d'anomalies sont par ailleurs constatées dans l'affichage des listes en compétition, en contradiction avec le cadre légal tracé par la Commission nationale de surveillance des élections législatives (CNSEL). C'est ainsi que dans certains quartiers de la capitale, notamment à Alger-Centre, des partis politiques, comme le Rassemblement national démocratique (RND), Le Front El Moustakbal (Avenir) ou encore le Front du changement (FC), ont collé plusieurs affiches électorales sur les mêmes panneaux d'affichage.

Pour d'autres formations politiques, comme Jil Jadid (Nouvelle génération) et El Karama (Dignité), les affiches électorales de leurs can-

didats sont inexistantes, au grand dam de leurs sympathisants qui auraient aimé "mettre un visage" sur les noms de leurs candidats préférés. Pour le RND, l'affichage électorale anarchique, s'il se limite à quelques cas isolés, est dans "l'ordre normal des choses", en raison des rivalités entre les différents partis en lice à Alger. "C'est tout à fait normal, pour une compétition électorale, qu'il y ait de l'affichage anarchique mais il faut que cela soit contenu dans des proportions raisonnables", a admis à l'APS le candidat tête de liste à Alger, Seddik Chihab. De jeunes militants se disant "enthousiastes et jaloux de leur parti", reconnaissent volontiers couvrir parfois les portraits de formations concurrentes des affiches de leurs partis, jurant leur conviction que la leur "est la plus à même de gagner le plus de sièges" dans

la future APN. Le parti El Moustakbal abonde dans le même sens en imputant cet affichage anarchique à la "fougue" et à "l'excès de zèle" de certains militants, qui ont "tendance à vouloir trop bien faire". «L'affichage anarchique résulte de l'excès de zèle de certains jeunes militants. Pourtant, nous avons donné des directives strictes pour que l'affichage de nos listes soit dans le panneau portant le numéro qui nous a été octroyé par la CNSEL», a assuré le président du parti, Abdelaziz Belaïd. Il n'exclut pas, par ailleurs, que cet acte soit l'oeuvre de personnes étrangères à son parti, dans le but de "lui nuire". «Des personnes ont peut être affiché nos listes de manière anarchique pour jeter le discrédit et nuire à notre formation», a précisé M. Belaïd.

Concernant l'absence d'affiches sur les pan-



Cacophonie dans l'affichage

neaux, le parti Jil Jadid se dit "dépassé par la campagne de proximité" qu'il mène à travers le territoire national. "Nous sommes une formation nouvellement créée. Nous avons été dépassés par la campagne de proximité, qui nous a pris tout notre temps", a avancé le chargé de la communication de cette formation politique, Sofiane Sakhri. Ce dernier a ajouté toutefois que sa formation retardait l'opération d'affichage de ses listes pour "éviter que les affiches ne soient arrachées", comme c'est souvent le cas. «Cependant, le problème de l'affichage se pose uniquement à Alger. Dans les autres wilayas, nous avons affiché le plus normalement du monde», a encore assuré ce responsable. **R.N et APS**

POUR MOBILISER L'ÉLECTORAT ALGÉROIS Le président du Front El Moustakbal préfère le travail de proximité

Le président du parti Front El Moustakbal (FM), Abdelaziz Belaïd, a appelé, hier, les militants de son parti, dans la capitale, à renforcer le travail de proximité afin de sensibiliser les Algérois sur le programme de cette toute nouvelle formation politique.

Lors d'une réunion au siège du parti regroupant les membres de la liste d'Alger, en lice pour les législatives du 10 mai prochain, M. Belaïd a exhorté les militants à "plus d'agressivité" dans le travail de proximité pour mobiliser davantage autour du projet de ce parti, qui se réclame du courant nationaliste.

Les jeunes et les universitaires devraient être les plus ciblés par cette campagne en raison de leur poids dans la société, a insisté le leader de ce parti, créé en février dernier. A cet effet, le premier meeting populaire du parti dans la capitale, programmé pour jeudi prochain à la salle Sierra Maestra et destiné aux femmes, constituera "un véritable baromètre de la popularité du parti" dans la wilaya d'Alger, a encore souligné M. Belaïd.

Il a, ainsi, appelé les militants à coordonner leurs efforts de mobilisation en prévision de ce rendez-vous pour lequel dépend, dans une large mesure, le reste de la campagne de cette formation, qui prévoit deux autres meetings à Alger, successivement le 3 mai et le 6 mai.

Le président du FM a, en outre, prôné la stabilité au sein du parti en demandant à ses membres de "laisser tout contentieux en suspens pour après les élections législatives", assurant que tous les problèmes soulevés jusqu'à ce jour seront traités et résolus après le rendez-vous du 10 mai. Par ailleurs, M. Belaïd a, plus tôt dans la journée, rencontré les militants de son parti à Alger-Centre où il a procédé à l'ouverture de deux nouveaux locaux, l'un au Boulevard Krim Belkacem et l'autre, à la place Maurice Audin. A cette occasion, il a réitéré son appel pour un vote massif le 10 mai, tout en mettant l'accent sur la nécessité, pour l'administration, de favoriser la transparence et l'impartialité et donc un scrutin "crédible".

R.N.

CAMPAGNE ÉLECTORALE

Des observateurs de l'UE en visite dans plusieurs wilayas

Des observateurs de la mission de l'Union européenne (UE) chargée de suivre les élections législatives du 10 mai prochain se sont rendus dans plusieurs wilayas du pays durant la première semaine de la campagne électorale.

Au premier jour de la campagne, une délégation d'observateurs de l'UE s'est rendue à Constantine, où elle séjournera jusqu'à la fin du scrutin, a déclaré Mme Michèle Piret, membre de la délégation.

La mission s'entretiendra avec les formations politiques, la Commission nationale de supervision des élections ainsi que la Commission nationale de surveillance des élections. Elle doit prendre note de tous les éléments et les détails en rapport avec les

élections législatives à commencer par le déroulement des meetings jusqu'au traitement des éventuels recours qui seront déposés après le dépouillement, a indiqué Mme Piret. Les représentants de l'UE sont mobilisés pour "suivre le processus des élections législatives en Algérie et non pas pour faire de l'arbitrage", a-t-elle dit.

Annaba accueille également deux observateurs de nationalité roumaine et lituanienne dans le cadre de la campagne électorale. Après Annaba, les deux observateurs doivent se rendre à Souk Ahras, Guelma et El Tarf. Deux autres observateurs de l'UE, qui se trouvent à Tébessa, ont assisté à un meeting à Oum El Bouaghi et doivent, ensuite, se rendre dans l'est et le sud-est du pays.

A Bechar, une délégation d'observateurs de

l'UE a visité le siège de la commission de wilaya de surveillance des élections législatives et s'est entretenue avec ses membres.

«Nous avons reçu toutes les garanties de la part du gouvernement que notre mission se déroulera dans la transparence totale», a déclaré dans ce contexte, le président de la mission d'observation électorale (MOE) de l'Union européenne, Ignacio Sanchez Salafranca. Plus de 500 observateurs internationaux dont 200 de l'Union africaine (UA), 120 de l'UE, 100 de la Ligue arabe, 20 de l'Organisation de la coopération islamique (OCI) ainsi que deux délégations du centre national démocratique (NDI) et de l'institut Carter sont attendus en Algérie pour superviser les prochaines législatives. **I.A**

POUR SUPERVISER L'OPÉRATION ÉLECTORALE

20.000 représentants de l'appareil judiciaire mobilisés

Vingt mille représentants de l'appareil judiciaire ont été mobilisés pour superviser dans les meilleures conditions l'opération électorale, a annoncé, hier, M. Djamel Bouzertini, membre de la commission nationale de supervision des élections législatives (CNSEL) prévues le 10 mai 2012. La Commission nationale de supervision des élections législatives a veillé à "mobiliser un nombre suffisant de représentants de l'appareil judiciaire, à l'instar des greffiers et des huissiers de justice, afin de

garantir une couverture globale de l'opération électorale, notamment le jour du scrutin", a précisé M. Bouzertini à la Radio nationale. La Commission, qui comptait 316 magistrats au début de la campagne électorale, s'est dotée de magistrats supplémentaires, avait indiqué le président de la commission, M. Slimane Boudi. M. Bouzertini a en outre indiqué que la CNSEL avait constitué des brigades d'inspection des bureaux de vote afin de vérifier leur conformité par rapport aux conditions fixées par la loi, pour rece-

voir le corps électoral dans les meilleures conditions. Le ministre de l'Intérieur et des Collectivités locales, Dahou Ould Kablia, avait indiqué que 404.167 agents seront répartis à travers les centres et bureaux de vote et les commissions électorales pour encadrer le scrutin. Pour ces législatives, 11.520 centres de vote et 48.546 bureaux de vote, dont 217 itinérants, sont prévus, alors que le corps électoral est de 21.664.345 électeurs et électrices.

POUR ASSURER LA PAIX ET LA STABILITÉ DU PAYS

Ouyahia appelle à la vigilance

En campagne électorale pour le scrutin du 10 mai 2012, le secrétaire général du Rassemblement national démocratique (RND), M. Ahmed Ouyahia, a appelé, hier, à Jijel les Algériens à la "vigilance" pour consolider la paix et la stabilité du pays et conforter le développement socioéconomique. M. Ouyahia a souligné, lors d'un meeting électorale pour le scrutin du 10 prochain en présence d'une assistance nombreuse constituée de militants et de sympathisants de son parti, que la paix et la stabilité "conditionnent le développement socioéconomique", et "ouvrent la voie à la prospérité et au bien-être des citoyens". Il a dans ce sens lancé un appel aux électeurs à se rendre aux urnes le 10 mai prochain pour "répondre de manière cinglante à ceux qui entendent tourner le dos à cette échéance électorale impor-

tante". "Le retour de la paix, de la stabilité et de la sérénité a ouvert les portes au développement socio-économique du pays", a-t-il souligné, citant les nombreux projets de développement socioéconomique et culturel dont a bénéficié la wilaya de Jijel au titre des programmes de développement. M. Ouyahia s'est longuement attardé sur la situation de la wilaya de Jijel, promise, selon lui, à des "lendemain meilleurs". Il a annoncé que cette région bénéficiera de nombreux projets socio-économiques, dont un programme de 29.000 logements d'ici à cinq ans, de trois autres barrages et de nombreuses autres réalisations dans les secteurs de la santé, de l'éducation et de l'enseignement supérieur. Le RND "n'est ni pour le socialisme, ni pour le libéralisme, mais pour les programmes pouvant assurer le développement harmonieux du pays

et le bien-être de ses citoyens", a ajouté M. Ouyahia. M. Ahmed Ouyahia, qui a fustigé "ceux qui ont pronostiqué un "printemps" dans le pays", a exposé les grandes lignes du programme de sa formation politique. Il a également abordé d'autres questions intéressantes la vie du pays, notamment "la vision future" qui présidera au développement socio-économique, avec en fond de toile "un allègement des procédures bureaucratiques, l'octroi des marchés publics aux jeunes entrepreneurs, l'encouragement et la promotion de l'entreprise publique et privée, le développement du tourisme local et le soutien aux agriculteurs". Selon lui, le mot d'ordre "Consommons algérien" devrait "entrer dans le vocabulaire quotidien des Algériens et ne doit pas rester un slogan creux".

APS

IL A APPÉLÉ AU BOYCOTTE DES ÉLECTIONS LORS DE
SON PRÊCHE VENDREDI DERNIER

La dérive d'un imam

Les discours des partis politiques tentent, tant bien que mal, à appeler à la participation massive aux prochaines législatives du 10 mai prochain, par crainte du spectre de l'abstention.

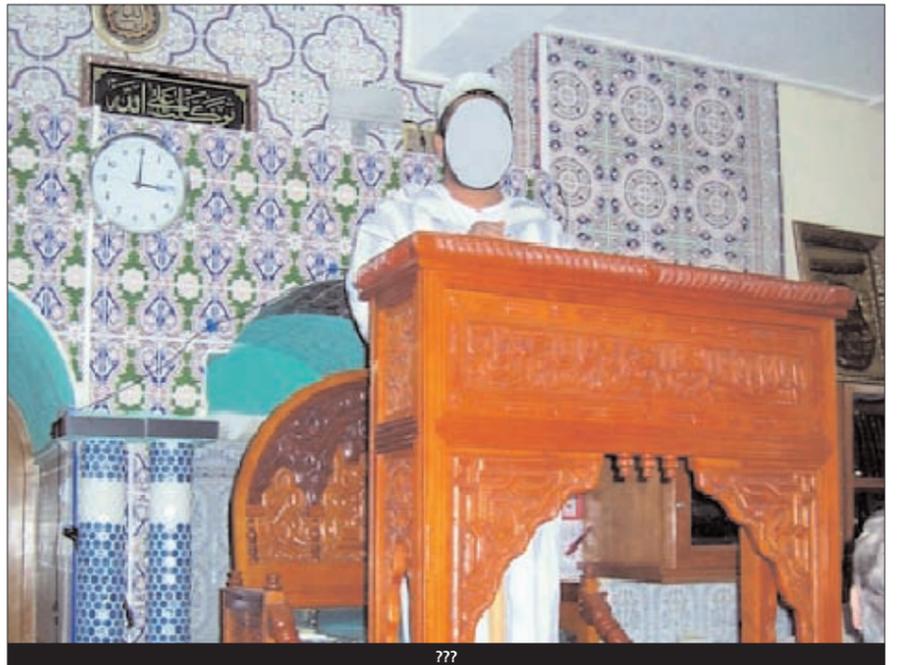
PAR MASSINISSA BENLAKEHAL

L'Etat, également, par tous les moyens possibles de communication et d'affichage, appelle la population à se rendre, à la date du scrutin, aux bureaux de vote. Tous les moyens ont été mis en place pour expliquer l'importance d'un tel évènement pour l'avenir du pays.

La campagne électorale entame sa deuxième semaine et les partis sillonnent le territoire national pour convaincre les électeurs de prendre part au rendez-vous électoral.

Un imam d'une mosquée à Bachedjerrah, un quartier populaire dans la banlieue est d'Alger, a appelé, lors d'un prêche prononcé le vendredi dernier, les fidèles à bouder les élections. Selon les témoins, l'imam de cette mosquée ne s'est pas gêné de lancer un appel pour que la population n'aille pas voter au prochain scrutin. «Je m'attendais à

voir débarquer les services de sécurité pour le conduire au commissariat, mais rien n'a été fait à la sortie de la mosquée», selon un témoin présent à l'intérieur de cette mosquée pour faire la prière du vendredi. Les citoyens ont été choqués d'entendre le prêche de l'imam qui, précisons-le, n'a pas respecté les directives de sa tutelle ni celles de son syndicat national. Cette même tutelle, notamment le ministre des Affaires religieuses et des Wakfs, Bouabdallah Ghlamallah, qui rappelons-le, a appelé les imams à contribuer à augmenter le taux de participation en sensibilisant la population à l'importance d'un tel évènement sans prendre partie pour tel ou tel autre parti politique. Le ministre a, également, averti que tout contrevenant à cette directive fera l'objet de sanctions. Il a instruit les inspecteurs de son département de suivre de près toute dérive, les sommant de rapporter quotidiennement tout dépassement enregistré aussi bien par



les partis politiques que par les imams. Cette situation est un peu paradoxale, en fait. Le ministre a impliqué les imams et les mosquées dans le débat politique en les autorisant à mener une campagne anti-boycott, car estime-t-on auprès du ministère, «la mosquée ne peut être isolée du dynamisme politique que connaît le pays». Les lieux de culte ne devraient pas être instru-

mentalises pour ce type de campagne, bien que dans l'intérêt national, estiment les observateurs. Selon eux, un lieu de culte doit rester neutre. Le syndicat des imams, qui est affilié au Snapap, a réagi jeudi dernier dans un communiqué dans lequel il appelle les imams à rester «neutres» en tenant les «lieux de culte à l'écart des débats politiques». M. B.

Un "délit puni par la loi"

L'utilisation des moyens de l'Etat et lieux de culte par les partis politiques lors de la campagne électorale est un "délit puni par la loi", a indiqué hier M. Djamel Bouzertini, membre de la Commission nationale de supervision des élections législatives (CNSSEL). «Le parquet est l'instance judiciaire habilitée à intervenir directement dans ce genre de dépassements», a rappelé M. Bouzertini sur les ondes de la chaîne I de la Radio nationale. Depuis le début de la campagne élec-

torale, la CNSSEL, "n'a reçu aucune saisine concernant ce genre de dépassements". a-t-il notamment souligné. Selon l'article 197 de la loi organique sur les élections, l'utilisation, sous quelque forme que ce soit, des lieux de culte, des institutions et administrations publiques ainsi que des établissements d'éducation, d'enseignement et de formation, quelle que soit leur nature ou appartenance, à des fins de propagande électorale est interdite. L'utilisation des biens ou

moyens d'une personne morale privée ou publique, institution ou organisme public est "interdite sauf dispositions législatives expresses contraires" stipule également l'article 196 de la loi électorale.

La Commission de supervision, qui compte 316 magistrats, est habilitée à prendre les "décisions qui s'imposent" pour parer à tout dépassement lors du processus électoral et à intervenir dans toutes les étapes de l'opération électoral.

POUR REVENDIQUER LA RÉVISION DU STATUT PARTICULIER ET DU RÉGIME INDEMNITAIRE Les communaux en grève à partir d'aujourd'hui

PAR KAMAL HAMED

Les communes risquent fort bien d'être paralysées dès aujourd'hui. En effet, la Fédération nationale du secteur des communes (FNSC) a appelé à une grève de trois jours à partir d'aujourd'hui. Affiliée au Syndicat national des personnels de l'administration publique (Snapap), la FNSC avance une série de revendications dont, notamment, la révision du statut particulier et le régime indemnitaire. Ces deux points ont été, pour rappel, à l'origine de nombreux mouvements de protestations initiés par ce syndicat et ce, avant même qu'ils ne soient promulgués. En revenant à la charge, presque une année après l'entrée en vigueur des décrets relatifs au nouveau statut particulier des travailleurs des communes et du nouveau régime indemnitaire, la FNSC exprime son rejet de ces deux textes qu'elle n'a jamais, cela dit, cautionnés. En vérité, dans presque tous les secteurs de la Fonction

publique, il y a eu rejet des nouveaux statuts particuliers. Cela a été le cas dans les secteurs de l'éducation nationale et la santé où les syndicats sont en train d'avoir gain de cause puisque les statuts particuliers vont être révisés. Dans sa plateforme de revendications, la FNSC ne se limite pas seulement à ces deux points. En effet, elle revendique aussi l'intégration des travailleurs contractuels et le respect des libertés syndicales et du droit de grève. Par le passé, le Snapap a eu à faire cas des pressions et des intimidations que subissent les syndicalistes, dont certains ont été licenciés de manière arbitraire et abusive. Le Snapap souhaite aussi la révision des statuts particuliers des corps communs, de chauffeurs et des gardiens. En outre, ce syndicat revendique aussi l'abrogation de l'article 87 bis. Un article qui inclut les primes dans le calcul de l'IRG et qui, par conséquent, constitue un frein à l'évolution des salaires. Il est aussi demandé à la tutelle, le ministère de l'Intérieur en l'occurrence,

d'associer le syndicat à toutes les démarches relatives au processus de révision des statuts et des lois en question et d'ouvrir, dans les plus brefs délais, les portes du dialogue avec les représentants légitimes des travailleurs. Pour l'heure cependant, comme cela nous a été confirmé hier par un membre de la FNSC, la tutelle fait la sourde oreille puisque aucune invitation au dialogue n'est parvenue au syndicat depuis le dépôt du préavis de grève. Cela augure, à l'évidence, d'un bras de fer entre les deux parties, ce d'autant que tout porte à croire que la FNSC se targue d'avoir déjà par le passé pu mobiliser une majorité des 500 000 travailleurs des communes qui avait alors suivi ses multiples mots d'ordre de grève. Cette fois-ci encore, le Snapap semble serein quant au suivi de son mot d'ordre de grève, ce d'autant que les communaux, sans doute à l'instar de plusieurs catégories socioprofessionnelles, souffrent de la cherté de la vie et de l'érosion de leur pouvoir d'achat. KH

LE SYNDICAT MAINTIENT LA GRÈVE DE DEMAIN L'UNPEF va interpeller Bouteflika

L'Union nationale des personnels de l'éducation et de la formation (UNPEF) est plus que jamais décidée à mettre à exécution son mot d'ordre de grève pour les 24 et 25 avril. «Cette grève de deux jours est une grève préventive qui devrait permettre au ministère de l'Éducation de comprendre que nous sommes décidés à aller jusqu'au bout pour la satisfaction de nos revendications», a indiqué, hier, Sadek Dziri, le président de l'Unpef, lors d'une conférence de presse ajoutant que «nous comptons durant ces deux jours organiser des sit in devant les directions de l'éducation des 48 wilayas». Le confédéré, qui donne l'impression de ne pas trop faire confiance à la tutelle en vue de répondre favorablement aux doléances du syndicat, a annoncé que l'Unpef compte s'en remettre au président de la

République, Abdelaziz Bouteflika. «Nous allons saisir le président de la République afin qu'il fasse quelque chose et que le projet de révision du statut particulier ne soit pas entériné dans sa version actuelle», dira Sadek Dziri. Une moulture qui ne prend pas en considération les revendications du syndicat. En effet l'Unpef n'a pas eu gain de cause s'agissant de l'intégration et la classification de certaines catégories de la famille de l'éducation. D'où cette grève de deux jours qui sera suivie, dès dimanche 29 avril, d'une grève d'une semaine renouvelable. Autant dire que c'est d'une grève illimitée qu'il est question. Sadek Dziri a soutenu que son syndicat a revendiqué l'intégration et la classification de 62 500 enseignants du primaire, qui devraient passer de l'échelle 10 à l'échelle 11, et de 17 700 enseignants du

cycle moyen qui, eux, devraient passer de l'échelle 11 à l'échelle 12. «Sur ces deux points, qui sont à l'origine de ce mot d'ordre de grève, le ministère n'a pas respecté les termes de l'accord passé avec notre syndicat lors des négociations», a précisé le président de l'Unpef. Ce syndicat revendique en outre la classification des adjoints de l'éducation à l'échelle 10. Sadek Dziri a par ailleurs annoncé que la rencontre d'hier entre une délégation de l'Unpef et des représentants du ministère s'est soldée par un échec et tout indique que la rencontre, prévue aujourd'hui, subira le même sort. C'est dire que la grève est inéluctable. Une grève qui aura des incidences certaines sur ce troisième trimestre et pourra même être un facteur de menace sur les examens de fin d'année, le BAC et le BEM en l'occurrence. KH

DOMAINE DES TIC

La Malaisie espère renforcer ses relations avec l'Algérie

La Malaisie espère renforcer davantage ses relations avec l'Algérie, particulièrement dans le domaine des technologies de l'information et de la communication (TIC), a indiqué dimanche à Alger, la secrétaire générale-adjointe du ministère malaisien de la Science, de la Technologie et de l'Innovation, Mme Khatijah Benti Mohamad Yusoff, en visite officielle en Algérie.

"Le but de ma visite en Algérie est de renforcer davantage le partenariat entre les deux pays dans les domaines du cyberparc, de la cybersécurité et du e-gouvernement", a précisé à l'APS Mme Yusoff, arrivée samedi à Alger à la tête d'une forte délégation composée notamment du président du conseil d'affaires algéro-malaisien, ainsi que des représentants d'institutions malaisiennes. Il s'agit aussi de "relancer" la convention algéro-malaisienne relative aux TIC, signée en Algérie en 2003, a-t-elle ajouté.

L'Algérie et la Malaisie "partagent des relations très fortes dans de nombreux domaines", a-t-elle affirmé, rappelant la visite en Algérie en 2011 de "plusieurs officiels malaisiens".

"Nous sommes aussi venus pour partager notre expérience en matière de cybersécurité, dont la Malaisie est leader en la matière", a-t-elle indiqué. La Malaisie est membre fondateur de l'OCI-CERT (Computer Emergency Response Team, qui dépend de l'Organisation de la conférence islamique), une organisation qui apporte une réponse rapide dans le domaine essentiellement de la cybersécurité. Mme Yusoff a exprimé par ailleurs son espoir de voir l'Algérie adhérer à l'OCI-CERT, actuellement composée de 18 pays.

IL SERA REMIS AUX POUVOIRS PUBLICS

L'UGTA prépare un mémorandum sur les prix

Le groupe de réflexion conjoint sur la problématique de la hausse des prix des produits alimentaires installé par l'Union générale (UGTA) des travailleurs algériens et le Conseil national économique et social (CNES) est appelé à élaborer un mémorandum sur la politique des prix et la maîtrise du pouvoir d'achat, a indiqué dimanche à Alger, le secrétaire général de l'UGTA, Abdelmadjid Sidi Said.

PAR RAYAN NASSIM

Intervenant lors de la cérémonie d'installation de ce groupe de réflexion, M. Sidi Said qui a expliqué que la question de la hausse des prix et devenue une "préoccupation au plus haut niveau des pouvoirs publics", a affirmé que "les recommandations qui en découleront seront soumises aux plus hautes autorités du pays sous forme d'un mémorandum".

C'est ce qui l'avait amené à recommander aux membres de ce groupe de réflexion à favoriser une approche technique, loin des considérations de doctrines économiques, en privilégiant, a-t-il précisé, "des propositions



Abdelmadjid Sidi Said, secrétaire général de l'UGTA

concrètes et faisables pour juguler le problème de la hausse des prix".

Considérant qu'il existait une urgence pour la prise en charge de cette problématique, M. Sidi Said s'est dit favorable pour des propositions non-politisées qui seront transmises aux pouvoirs publics.

«Il y a un pillage éhonté opéré par des prédateurs du pouvoir d'achat des citoyens et surtout, des augmentations salariales

décidées depuis 2006", a estimé le premier responsable de l'UGTA. C'est ainsi qu'il a indiqué que "l'UGTA préférerait se saisir de cet épineux dossier et s'attaquer à la maîtrise des prix". Il n'a pas manqué, également, de faire une lecture des raisons de la récente flambée des prix des denrées alimentaires, liant ce phénomène "à de possibles facteurs politiques en relation avec les élections législatives du 10 mai prochain". "Il y a quelque part

une démarche de destruction politique", a-t-il dit à ce propos. M. Sidi Said a indiqué, en outre, que la réflexion engagée par le CNES et l'UGTA sera élargie à tous les acteurs en relation avec la problématique des prix à la consommation.

«Il existe, aujourd'hui, une volonté politique réelle de s'attaquer au problème de la hausse des prix qu'il faut saluer", a conclu le secrétaire général de l'UGTA. S.N.

ILS RÉCLAMENT LEURS ARRIÉRÉS DE SALAIRES

Les agents de la SPAS en rassemblement à Alger

PAR MOKRANE CHEBINE

Des centaines de travailleurs de la Société de prévention et d'action en sécurité (SPAS), filiale de Sonelgaz, se sont rassemblés hier devant le siège de leur entreprise à Alger, réclamant entre autres, le versement des arriérés de leurs salaires mais aussi le départ de leur P-DG. Les contestataires revendiquent le paiement immédiat des 33% d'augmentation de salaires avec effet rétroactif, accusant leur direction de faire dans la «ségrégation», d'autant que tous les travailleurs des autres filiales du groupe Sonelgaz ont déjà perçu leurs dûs. La déception des travailleurs de SPAS, venus des qua-

tre coins du pays à l'occasion de cette énième action de protestation, est d'autant plus grande à cause du «mépris» affiché par la direction face à leurs revendications pourtant légitimes. Ils se disent gravement lésés en dépit de leur nombre impressionnant et au vu des lourds sacrifices qu'ils ont dû consentir lors de la tragédie nationale. En effet, avec un effectif de 17 000 agents, la SPAS est considérée comme la plus grande filiale du groupe Sonelgaz qui en compte plus de trente. Leur mission qui consiste à assurer la sécurité des personnes et des ouvrages de l'entreprise n'a pas été de tout repos durant la décennie terroriste. D'ailleurs, plusieurs d'entre eux ont laissé la vie dans l'exercice de leurs fon-

ctions suite à des actes terroristes perpétrés contre des ouvrages gaziers et électriques. L'on se souvient encore de l'attentat terroriste de Ziama Mansouriah (Jijel), en février 2009, qui avait coûté la vie à neuf éléments de cette même SPAS. En tout, les contestataires avancent le nombre de 95 éléments de leur entreprise qui ont perdu la vie dans l'exercice de leurs fonctions. Par ailleurs, les travailleurs de SPAS revendiquent également la reconnaissance de leur syndicat par les autorités, afin disent-ils, d'empêcher la dislocation de leur entreprise, car la direction envisage de diviser SPAS en quatre subdivisions dans l'avenir. Pour rappel, les travailleurs de SPAS ont eu déjà à mener un très

long combat, notamment l'année dernière, pour obtenir l'alignement de leur grille de salaires sur les autres filiales du groupe Sonelgaz. Ces agents ont recouru à des grèves cycliques et des rassemblements devant la direction générale de l'entreprise pour voir enfin aboutir leur plateforme de revendications socioprofessionnelles. Toutefois, les revendications des contestataires de la SPAS restent lettre morte, la direction ne donnant aucun signe favorable. Le syndicat des travailleurs lui, bien qu'il n'est pas agrée, est décidé de maintenir la pression et menace de mener d'autres actions plus musclées, et ce jusqu'à l'aboutissement de toutes leurs revendications. M. C.

AU PREMIER TRIMESTRE 2012

Hausse de plus de 63% de l'excédent commercial de l'Algérie

L'excédent de la balance commerciale de l'Algérie a connu une forte hausse de 63,18% durant le 1er trimestre 2012 à 9,38 milliards de dollars (mds usd) contre 5,75 mds usd à la même période en 2011. Les exportations ont atteint 19,81 mds usd au cours des trois premiers mois de l'année 2012, contre 17,31 mds usd à la même période de l'année précédente, en hausse de 14,45%, selon le Centre national de l'informatique et des statistiques des Douanes (Cnis). Quant aux importations, elles se sont établies à 10,43 mds usd contre 11,56 mds usd, enregistrant ainsi une baisse de 9,76%. précisent les chiffres provisoires du Cnis. Cette amélioration du commerce extérieur est due essentiellement à la bonne tenue des prix du pétrole, durant cette période avec une moyenne de 115 dollars le baril, contribuant à une hausse de plus de 14% des exportations algériennes des hydrocarbures, à laquelle s'ajoute une baisse de près de 10% des importations. Le taux de couverture des importations par les exportations est passé de 150% à 190% durant la période de référence.

Les hydrocarbures représentent toujours l'essentiel des exportations algériennes avec une part de 97,15% du volume global de ces exportations, soit près de 19,25 mds usd durant le 1er trimestre 2012 contre 16,84 mds usd à la même période de l'année écoulée, en évolution de 14,29%, précise le Centre. Quant aux exportations hors hydrocarbures, avec un volume global de 2,85%, soit l'équivalent de 564 millions,

elles ont enregistré une augmentation de 20,26% par rapport à la période de référence. Les principaux produits hors hydrocarbures exportés, qui ont participé à cette hausse, sont constitués du groupe "demi-produits" avec 468 millions usd (+26,49%), les produits bruts avec 45 millions usd (+12,50%), et les biens d'équipements industriels avec 9 millions usd et une forte hausse de 80%. Les exportations alimentaires, quant elles, ont connu une baisse de 23,5% pour se chiffrer à 39 millions usd, ajoute la même source.

Quant aux importations, cinq groupes de produits sur les sept que contient la structure ont enregistré des baisses : il s'agit des biens d'équipements industriels qui se sont établis à 3,14 mds usd (-29,6%), demi-produits (2,44 mds usd, -2,12%), énergie et lubrifiants (143 millions usd, -11,73%) et les biens alimentaires avec 2,07 mds usd (-7,44%), selon les Douanes. Les deux autres groupes de la structure des importations ont par contre enregistré des hausses relativement "importantes". Ils s'agit des "produits bruts" qui ont totalisé 515 mds usd (+20,33%) et celui des "biens de consommation non alimentaires" avec 2,04 mds usd (+23,74%). De janvier à fin mars dernier, les cinq principaux clients de l'Algérie étaient les USA (3,98 mds usd), l'Italie (2,39 md), l'Espagne (1,79 mds), la France (1,70 md) et le Canada (1,59 md usd). Quant aux fournisseurs, la France occupe toujours la 1ère place avec près de 1,31 md usd, suivie de la Chine (1,20 md usd), l'Italie (939 millions), l'Espagne (853 millions) et

l'Allemagne (590 millions). La répartition par régions économiques montre que les pays de l'UE restent toujours les principaux partenaires de l'Algérie, avec 49,65% des importations et 47,73% des exportations. Par rapport au 1er trimestre 2011, les importations en provenance de l'UE ont enregistré une baisse de 15,82%, passant de 6,15 mds usd à 5,18 mds usd, alors que les exportations de l'Algérie vers ces pays ont augmenté de 511 millions usd (+5,71%).

Les pays de l'OCDE (hors UE) viennent en deuxième position avec 12,66% des importations et de 35,23% des exportations de l'Algérie vers ces pays. Par rapport au 1er trimestre de l'année écoulée, il y a lieu de signaler une diminution de plus de 6% des importations réalisées avec les pays de l'OCDE (hors UE), passant de 1,41 md usd à 1,32 mds usd, par contre les exportations de l'Algérie vers ces pays ont enregistré une hausse de plus de 13%, soit l'équivalent de 818 millions usd.

Les échanges commerciaux entre l'Algérie et les autres régions du monde restent marqués par de "faibles proportions", selon le Cnis.

Ainsi, les échanges avec les pays de l'Asie sont passés de 3,18 à 4,15 mds usd, en hausse de 30,5%. Le volume des échanges avec les pays arabes a augmenté de 5,39% durant le 1er trimestre 2012, passant de 594 millions à 626 millions usd. L'Algérie a réalisé un excédent commercial de 26,93 mds usd en 2011, contre 16,58 mds usd en 2010.

SESSIONS DE FORMATION SUR LES PROFILS DE MARCHÉS ET L'INTELLIGENCE COMMERCIALE

EnAct renforce les capacités de développement des entreprises algériennes

Durant le mois d'avril, l'EnAct a entrepris d'accélérer les programmes de formation spécialisée pour les cadres algériens en matière de marketing, management et intelligence commerciale.

PAR AMAR AOUIMER

Ainsi, le programme de renforcement des capacités commerciales des pays arabes EnACT organise des sessions de formation sur les profils de marchés et l'intelligence commerciale.

« Cette formation, qui est dédiée aux conseillers export, formés dans le cadre du programme EnACT et du programme Optimexport, a pour objectif de renforcer les capacités des consultants et experts locaux en développement des entreprises, notamment dans leur dimension stratégique et sur les marchés d'exportation qui présentent un fort potentiel pour les produits algériens », soulignent les responsables de l'EnAct.



Les ateliers sont basés sur une méthodologie prouvée et contrastée dans le but de renforcer les liens entre l'intelligence des marchés, la recherche des marchés internationaux et la stratégie organisationnelle.

À la fin de l'atelier, les participants seront en

mesure de, selon l'EnAct, réaliser plusieurs actions et opérations, à savoir l'identification des marchés intéressants pour l'exportation des produits algériens sur la base de l'analyse des données commerciales et les conditions d'accès aux marchés identifiés, la clarification des conditions que les producteurs locaux algériens doivent satisfaire pour accéder aux marchés ciblés et les canaux de distribution et marketing les plus appropriés pour assurer le succès dans l'exportation des produits algériens.

Il s'agit, également, selon cette institution du système des Nations unies basée à Genève (Suisse), « d'identifier les stratégies de promotion de communication et de prix les plus efficaces pour assurer le succès dans l'exportation des produits algériens, d'une part, et établir un lien concret entre les recherches des marchés internationaux et la stratégie spécifique de l'entreprise pour assurer un maximum de possibilités de succès à l'exportation ».

Les promoteurs de ce cycle de perfectionnement en direction des cadres indiquent, par ailleurs, que « cette formation est organisée en deux sessions à l'Institut national de la

Poste et des technologies d'information et de la communication à Alger (Eucalyptus) ; la première session s'est déroulée du 19 au 22 avril et la deuxième du 23 au 26 avril 2012.

EnAct affirme que « les cadres institutionnels sont invités également à participer à cette formation dans le but d'améliorer les capacités des institutions d'appui au commerce pour soutenir la compétitivité internationale des entreprises ». Les ateliers de profils de marchés seront animés par l'expert Miguel Comacho du Centre du commerce international. Rappelons que l'EnAct est un programme de renforcement chargé de développer des capacités des pays arabes, dont l'objectif est de consolider et de renforcer les capacités de l'Algérie, l'Égypte, la Jordanie, le Maroc et la Tunisie. « Il s'agit des capacités institutionnelles, humaines et d'entreprises pour une meilleure exploitation des opportunités du système de commerce multilatéral (SCM) et cela en vue de générer plus de revenus de l'exportation, en faveur de tous les acteurs de l'économie nationale, les femmes et les jeunes », précisent les dirigeants de l'EnAct.

A. A.

COOPÉRATION ALGÉRIE-FMI-BANQUE MONDIALE

La situation économique et sociale du pays passée en revue à Washington

Le ministre des Finances, Karim Djoudi, a pris part à plusieurs activités dans le cadre de sa participation aux réunions de printemps de la Banque mondiale et du Fonds monétaire international, qui se tiennent du 20 au 22 avril à Washington, et a rencontré également de hauts responsables du secteur économique du gouvernement américain.

Djoudi a ainsi participé à la réunion qui a regroupé la directrice générale du FMI, Mme Christine Lagarde, avec les ministres des Finances et les gouverneurs de Banques centrales des pays de la région Moyen-Orient et Afrique du Nord (MENA).

Cette rencontre a permis à Mme Lagarde de prendre connaissance des points de vue des argentiers de cette région sur l'évolution dans leurs pays respectifs ainsi que les mesures supplémentaires que le FMI doit prendre pour répondre aux besoins de cette région, rapporte l'APS.

Le ministre des Finances s'est également réuni avec la vice-présidente pour la région MENA auprès de la BM, Mme Inger Anderson, avec laquelle les discussions ont permis de passer en revue les développements récents de la situation économique et sociale en Algérie.

Il a été aussi question des défis auxquels reste confronté le pays pour assurer une croissance inclusive génératrice d'emplois durables.

La vice-présidente de la BM a tenu à féliciter l'Algérie pour les résultats économiques enregistrés et ce, en dépit de la conjoncture économique mondiale marquée par une reprise légère et fragile et a également salué les mesures prises dans le domaine social et en faveur de l'entreprise dont, notamment, les dispositifs pour l'emploi des jeunes.

Dans ce sens, elle a affirmé que l'Algérie a pu assurer une stabilité sur le plan économique et financier.

Sur le plan de la coopération, les deux parties ont fait part de leur satisfaction de voir les premiers accords d'Assistance technique remboursable (ATR) conclus sous la nouvelle forme de partenariat basé sur le transfert du savoir-faire, avec un certain nombre de secteurs comme l'agriculture,

la solidarité, l'environnement ainsi qu'avec la Banque d'Algérie.

La vice-présidente a réitéré l'intérêt de son institution pour accompagner l'Algérie dans des domaines où la BM peut apporter une valeur ajoutée.

En ce qui concerne les élections législatives de mai prochain, elle a saisi l'occasion pour saluer les efforts consentis par l'État pour que ces élections se déroulent dans des conditions favorables et transparentes.

Par ailleurs, M. Djoudi a assisté à la réunion du Comité financier et monétaire du FMI (CMFI) au cours duquel ont été abordées les questions liées aux marchés émergents et aux pays à revenu intermédiaire ainsi qu'à la conjoncture économique mondiale.

Il a aussi pris part à la session introductive sur les prévisions économiques globales et les politiques initiées par le CMFI.

Le ministre a assisté, en outre, à la réunion du Comité de développement du FMI et de la BM, qui s'est focalisée sur les questions d'ordre institutionnel et celles relatives au développement mondial, ainsi que les innovations du Groupe de la Banque mondiale visant à mobiliser le secteur privé pour impulser le développement.

Djoudi aborde les questions financières et monétaires

L'autre réunion à laquelle il a participé est celle du G24 qui est chargé de coordonner la position des pays en développement sur les questions monétaires et financières pour leur permettre d'aborder au préalable les points inscrits à l'ordre du jour des réunions de la BM et du FMI.

Au cours de cette rencontre, les ministres ont mis l'accent sur les mesures à prendre pour consolider la reprise de l'économie mondiale, le rôle et la réforme des institutions financières internationales, les infrastructures et le développement durable. En marge de la réunion du FMI et de la BM, Karim Djoudi a eu une rencontre bilatérale avec le Président du fonds inter-

national pour le développement de l'agriculture (FIDA), Kanayo F. Nwanze, avec qui il s'est entretenu sur les nouveaux défis que l'institution, avec l'appui des pays membres, s'attelle à relever.

Les réformes structurelles au sein du FIDA ainsi que sa nouvelle stratégie d'intervention au niveau des pays à revenus intermédiaires qui ne recourent plus aux emprunts auprès de cette institution ont été exposées.

A cet effet, M. Djoudi a rappelé que l'Algérie a toujours appuyé et continuera à apporter son soutien au FIDA dans ses actions de lutte contre la pauvreté.

Sur ce point, les modalités de renforcement de la coopération entre l'Algérie et le FIDA ont été également abordées.

Par ailleurs, Djoudi a rencontré le ministre des Affaires économiques et des Finances d'Iran, Seyed Shamseddin Hosseini.

Cette rencontre a permis d'aborder l'état d'avancement de la coopération économique et financière entre les deux pays ainsi que des possibilités de son renforcement.

Au cours de son séjour dans la capitale fédérale américaine, Djoudi a pris part à la rencontre ministérielle américano-maghrébine tenue avec le sous-secrétaire d'État américain chargé des affaires économiques, de l'énergie et de l'agriculture, Robert Hormats, et le sous-secrétaire d'État adjoint américain chargé des affaires économiques, de l'énergie et du commerce, José Fernandez.

Cette rencontre, qui s'inscrit dans le cadre de l'initiative du Nouveau partenariat Etats-Unis/Afrique du Nord (NAPEO) a eu pour objet de faire le point sur l'état d'avancement de cette initiative.

Les discussions ont également porté sur le partenariat, le développement, la compétitivité et l'intégration régionale, ainsi que la problématique de l'insertion et de la création d'emplois des jeunes au niveau de la région et les mesures prises pour lutter contre le chômage.

Au cours de cette rencontre, M. Djoudi a saisi cette opportunité pour rappeler que l'initiative doit s'inscrire dans une perspective de développement des PME qui constituent un vecteur de diversification de

l'économie algérienne.

Présentant les mesures prises par l'Algérie dans le domaine de l'emploi, il a mis l'accent sur la nécessité d'assurer l'adéquation entre le marché du travail et la formation. Il a également fait référence à la mise en place de nouvelles institutions de financement de l'économie et les mesures prises en direction des entreprises ainsi que les incitations à l'investissement.

R. E.

FISCALITÉ

Des recettes de près de 68 milliards DA en 2011

Le contrôle fiscal effectué par la Direction générale des impôts (DGI) a permis de générer un rappel de droit de près de 68 milliards DA en 2011, contre 85 milliards DA en 2010, soit une baisse de 20%, a-t-on appris dimanche auprès de la DGI.

« La situation consolidée des résultats du contrôle fiscal effectué par les vérificateurs de la DGI en 2011 a permis de constater un rappel de droit, pénalités incluses, de 67,7 milliards de dinars, contre 84,7 milliards de dinars en 2010 », a précisé à l'APS, Abdelkader Malki, cadre à la direction des recherches et vérification auprès de la DGI. Au cours du 1er semestre 2011, le contrôle fiscal effectué par la DGI a permis de générer des droits et pénalités de plus de 20 milliards DA.

Les produits des constatations des vérifications fiscales, tous types de contrôle fiscal confondus, sont ainsi en nette baisse par rapport à l'année 2009 où le contrôle fiscal a généré 107,5 milliards DA.

La tendance baissière observée ces deux dernières années dans les résultats du contrôle fiscal s'explique essentiellement par « la baisse des constats issus du contrôle sur pièce » et par « la baisse des droits constatés en matière de vérification comptable ».

En Algérie, il existe 5 types de contrôle fiscal : le contrôle fiscal externe qui inclut la vérification comptable (VC), la vérification ponctuelle (VP) et la vérification approfondie de situation fiscale d'ensemble (VASFE), le contrôle des évaluations (CEV) qui touche essentiellement les transactions immobilières, ainsi que le contrôle interne, autrement dit le contrôle sur pièces (CSP).

R. E.

ORAN, ASSOCIATION SOLIDARITÉ DES PHARMACIENS

Formation de vendeurs de médicaments

L'Association solidarité des pharmaciens d'Oran (ASPO) a annoncé la signature prochaine d'une convention pour la formation de jeunes chômeurs dans la vente de médicaments, selon sa présidente.

PAR BOUZIANE MEHDI

Cette convention, qui sera signée entre l'ASPO et la Direction de l'emploi de la wilaya, permet d'aider au recrutement des jeunes dans le cadre du dispositif d'aide à l'insertion professionnelle (DAIP), à condition que chaque pharmacien qui adhère à ce programme s'engage à garder le jeune recruté, a déclaré à la presse Mme Nour-El-Houda Maiziz.

Mise en application effective à partir du mois de mai prochain, cette convention permet de faire bénéficier les jeunes en chômage d'une formation dans le domaine de la vente des médicaments, encadrée par des pharmaciens, a ajouté la même responsable.

Ciblant les jeunes qui ont un niveau de troisième année secondaire, des universitaires ainsi que des biologistes et paramédicaux, cette expérience va démarrer pour la première fois à Oran, a indiqué à l'APS Mme Maiziz.

L'ASPO, qui a été agréé en 2010, entend étendre cette opération à d'autres officines du pays à travers ses représen-



tants, a indiqué sa responsable, expliquant que son association s'investit pour la première fois dans la formation de ventes de médicaments.

Concernant le manque de certains médicaments sur le marché national, la présidente de l'ASPO a exprimé son "soutien à la mesure prise par le ministère de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière pour prendre en charge ce problème".

Cette association œuvre à la création d'une instance composée d'importateurs,

producteurs, distributeurs et autres intervenants dans le secteur de la Santé "pour se charger de la mission de contrôle des médicaments afin d'éviter ce genre de défaillance", a ajouté la présidente de l'Association.

Représentée dans 28 wilayas, l'Association solidarité des pharmaciens d'Oran tiendra prochainement une assemblée générale pour annoncer cette opération.

B. M.

NAÂMA, ENTRETIEN DES ROUTES COMMUNALES

Une enveloppe de 800 millions de dinars octroyée



Une enveloppe de 800 millions DA a été accordée cette année à la wilaya de Naâma pour la réhabilitation, la modernisation et l'entretien de routes communales (RC), dont notamment un tronçon de 78 km qui nécessite "en urgence" une action de réhabilitation, a indiqué la Direction des travaux publics (DTP).

Ces opérations devront permettre d'éliminer les "points noirs" identifiés sur le réseau routier communal de la wilaya et prendre en charge leur état de dégradation engendrée par les crues d'Oueds et l'érosion, a précisé le responsable de la DTP de Naâma, M. Mohamed Khelil.

23% du réseau des routes communales,

soit un linéaire de 78 km, nécessite une action de réhabilitation et d'entretien "urgente", au vu de leur état de dégradation avancé, a affirmé le même responsable, signalant aussi la réalisation et le revêtement de routes de contournement pour désenclaver les zones pastorales.

Le réseau routier de la wilaya de Naâma devra bénéficier, cette année, d'une opération de réhabilitation de grande envergure. Amorcée en 2008 par l'entretien de 304 km de routes communales, cette action se poursuivra par la réhabilitation, à partir du mois d'avril en cours, du reste du réseau ciblant notamment le désenclavement des régions reculées.

Ces tronçons routiers reliant les centres ruraux et les zones de concentration des populations nomades dans l'extrême Ouest du pays et le Sud de la wilaya, dont Mogharrar, Sfissifa, Mekmène Benamar et Ain-Benkheilil, nécessitent des travaux de réfection.

Un autre programme est en cours d'élaboration par la DTP pour la réhabilitation de chemins de wilaya, à travers notamment les axes routiers reliant sur 112km les régions d'Ain-Benkheilil El-Merir et Théniet El-Cheyakha, en allant vers la commune de Fertassa, dans la commune de Sfissifa, a indiqué le DTP de Naâma.

APS

MILA

1.700.000 quintaux de céréales attendus

Les services agricoles de la wilaya de Mila prévoient une production de l'ordre de 1.700.000 quintaux de céréales au titre de la saison agricole en cours, a indiqué le directeur du secteur. La pluviométrie exceptionnelle de cet hiver qui a également enregistré des chutes de neige record, a eu des effets bénéfiques sur les cultures d'hiver, dont la récolte s'annonce prometteuse, a affirmé M. Rabah Ferdas. La superficie réservée cette saison dans la wilaya de Mila aux céréales est de 107.000 ha dont la moitié a été réservée au blé dur, a indiqué le même responsable, ajoutant que les préparatifs sont en cours en vue de recevoir cette récolte dans les silos de stockage de Chelghoum Laïd qui disposent d'une capacité de 1,1 million de quintaux. M. Ferdas a par ailleurs exprimé sa satisfaction quant au respect des parcours techniques par les agriculteurs notamment, en matière de fertilisants utilisés dans 40% des superficies contre 10% la saison dernière 2010-2011. Il a indiqué, en outre, s'attendre à une "augmentation substantielle" de la productivité, en raison des contrats de performance établis avec le ministère de tutelle. Le parc de la Direction des services agricoles (DSA) a été renforcé également par 6 moissonneuses batteuses, 24 tracteurs subventionnés, ce qui ne manquera pas d'avoir des retombées positives sur la prochaine campagne de moisson battage.

KHENCHELA

Raccordement de régions rurales au réseau d'assainissement

Une enveloppe de 55 millions de dinars a été mobilisée, à Khenchela, pour la conduite d'une opération de raccordement des régions rurales de la wilaya au réseau d'assainissement, selon le directeur des ressources en eau (DREW). Cette opération, qui s'inscrit dans le cadre de la tranche 2012 du programme quinquennal 2010-2014, donnera notamment lieu à deux actions d'extension du réseau du village Ouled Azzedine, dans la commune d'El-Mehmel, et des quartiers de la commune d'Aïn Touila qui ont connu une "grande croissance démographique ces dernières années". Le même responsable a rappelé, dans le même contexte, que cinq stations d'épuration des eaux usées sont programmées, dont deux sont déjà en phase de construction dans les communes de Kais et d'El-Mehmel, les trois autres étant toujours en étude pour bénéficier aux communes de Chechar, d'Ouled Rechach et de Babar. Une étude technique est également en cours, dans le cadre du même programme, pour le renouvellement du réseau d'assainissement des communes de Bouhmama, de Yabous, de Lemssara et de Taouzianet, selon le DREW qui a souligné que le réseau d'assainissement réalisé entre 2006-2010 sur un linéaire de 960 km, couvre "près de 84%".

SIDI BEL ABBES

Réaménagement de deux salles de cinéma

Une enveloppe d'un montant de 60 millions de dinars a été dégagée pour la restauration et l'équipement de deux salles de cinéma, "Tessala" et "Marhaba", situées au centre ville de Sidi Bel-Abbès, a indiqué le Directeur de la Culture de la wilaya. M. Mohammed Taïbi, a affirmé que les travaux de réaménagement débuteront en mai prochain pour une durée de 18 mois. Une fois rénovées, ces salles reprendront leurs activités après une fermeture de plus de 20 ans. Par ce genre d'opération de réaménagement les responsables de la Culture entendent récupérer les salles de cinéma, selon le plan élaboré, et procéder à leur réouverture au profit du public. Aussi, deux autres salles de la ville de Sidi Bel-Abbès devront être récupérées avant de bénéficier d'un véritable "lifting". La salle de la cinémathèque, "Moksi", reste la seule infrastructure à être exploitée et où des projections de films se font dans des conditions convenables. Elle abrite également, ces dernières années, les principaux événements liés au 7e art.

APS

YÉMEN

Huit membres d'Al-Qaïda tués dans des bombardements

L'armée de l'air yéménite a bombardé des positions d'Al-Qaïda dans la province d'Abyane (Sud), tuant huit combattants, a annoncé samedi le ministère de la Défense. Cette nouvelle attaque porte à 40 morts le bilan des pertes subies par l'organisation islamiste en deux jours, selon les autorités. Depuis le début de la révolte populaire dans le sillage du Printemps arabe en janvier 2011, Al-Qaïda a profité de l'affaiblissement du pouvoir central pour tenter d'accroître son influence dans l'est et le sud du Yémen. L'armée yéménite, appuyée par des supplétifs recrutés dans les tribus, lutte tout particulièrement contre les Partisans de la charia, un groupe affilié à Al-Qaïda, pour le contrôle de la province d'Abyane, dont une grande partie est désormais aux mains des islamistes

SUD DE LA LIBYE

Deux morts dans des affrontements

Deux personnes ont été tuées et 15 autres blessées lors d'affrontements entre l'armée libyenne et des combattants tribaux dans le sud de la Libye, a rapporté, samedi, le chef d'une communauté régionale. Hussein Shakai, responsable local dans l'oasis de Koufra, a déclaré que deux personnes avaient été tuées et 15 autres blessées dans ces affrontements impliquant des membres de la tribu des Toubous. Il a ajouté que les soldats avaient encerclé les faubourgs toubous de Koufra, et interdit à la population de pénétrer dans les banques et les écoles. Un porte-parole de l'armée qui n'a pas souhaité être cité a déclaré que les combats avaient commencé lorsque les Toubous de Koufra avaient retrouvé jeudi le corps de l'un de leurs hommes gisant en pleine rue. Estimant que l'armée était responsable de sa mort, ils ont attaqué l'une de ses bases. Les forces armées libyennes avaient été envoyées en février dans la province de Koufra, à 1.100 km au sud de Tripoli près de la frontière avec le Tchad et le Soudan pour mettre un terme aux rivalités qui opposent de longue date la tribu Touboue et celle des Zwai.

R. I.

POUR CRIMES DE GUERRE

L'Autorité palestinienne va ester en justice Israël

L'Autorité palestinienne va poursuivre en justice les autorités pénitentiaires israéliennes, accusées de "crimes de guerre violant les lois internationales", a annoncé le ministre palestinien chargé des Affaires des prisonniers, M. Aïssa Qaraqâh. S'exprimant lors d'un festival organisé samedi à Al-Khalil en signe de solidarité avec les enfants des prisonniers, M. Qaraqâh a dénoncé des "crimes organisés par Israël contre les détenus palestiniens, commis en plein mutisme de la communauté internationale". Pour sa part, le gouverneur de la ville d'Al-Khalil, M. Kamel Hamid, a promis d'œuvrer avec détermination "pour la libération des prisonniers palestiniens, pour mettre fin aux souffrances de leurs enfants".

APS

SYRIE

L'Onu vote l'envoi de 300 observateurs

Le Conseil de sécurité de l'Onu a adopté, samedi dernier, à l'unanimité une résolution autorisant l'envoi de 300 observateurs en Syrie pour surveiller un cessez-le-feu sérieusement compromis par la mort de plus de 200 personnes depuis son instauration il y a 10 jours.

Dans le même temps, les observateurs déjà sur place se sont rendus à Homs (Centre), ville symbole ayant été la cible ces derniers jours de violents bombardements. Les 300 observateurs militaires non armés doivent être déployés "rapidement" et "pour une période initiale de 90 jours", selon le texte, mais il faudra d'abord que le chef de l'Onu Ban Ki-moon détermine si "la consolidation" du cessez-le-feu permet ce déploiement. Les Etats-Unis ont déjà menacé de ne pas prolonger cette mission au-delà de trois mois, rapporte l'Agence française de presse. Immédiatement après le vote, M. Ban a appelé Damas à "créer rapidement les conditions nécessaires pour le déploiement de la mission". L'Armée syrienne libre (ASL), qui regroupe des militaires dissidents, a salué le vote du Conseil de sécurité et le colonel Kassem Saadeddine, son porte-parole en Syrie, a souligné que l'ASL était "engagée par le cessez-le-feu". La mission des observateurs s'annonce à haut risque, alors que de nouvelles violences ont fait samedi 11 morts à travers le pays. C'est la première fois que des



Casques bleus sont envoyés dans une zone de conflit sans armes et sans un accord formel de cessez-le-feu. La Russie, grand allié de Damas qui a bloqué deux résolutions condamnant la répression avant d'adopter les deux projets prévoyant l'envoi d'observateurs, a appelé gouvernement et opposition à mettre fin aux violences et à coopérer afin de faire respecter le plan de l'émissaire international Kofi Annan. Le régime et l'opposition s'accusent mutuellement de violer quotidiennement la trêve instaurée le 12 avril. Samedi, neuf déserteurs ont péri dans une embuscade tendue par les forces gouvernementales syriennes dans la province d'Alep (Nord) et deux civils ont été tués à Deraa (Sud) et à Qousseir (Centre), selon l'OSDH. La veille, les violences avaient coûté la vie à 46 personnes — 29 civils et 17 soldats —, selon l'OSDH. Au total, elles ont fait au moins 11.100 morts en 13 mois et des dizaines de milliers de personnes ont été arrêtées, selon l'ONG. Les autorités affirment avoir libéré 4.000 détenus depuis novembre.

R. I./Agence

PRÉSIDENTIELLES FRANÇAISES

C'est parti pour quelques millions de Français

Au total, quelque 45 millions d'électeurs ont été appelés aux urnes pour cette 9e élection présidentielle au suffrage universel depuis 1965.

Le scrutin s'est ouvert de 08h00 à 18h00 dans 70% des communes. Dans une centaine de communes, dont plusieurs grandes villes comme Toulon, Rennes,

Orléans, Tours, Blois, les bureaux étaient ouverts jusqu'à 19h00. Un quart des bureaux fermeront à 20h00, notamment à Paris et en Ile-de-France (sauf la Seine-et-Marne), à Marseille, Lyon, Toulouse. A 20h00 a été levée l'interdiction de publier ou diffuser, notamment sur internet, des sondages, des estimations ou des com-

mentaires sur l'élection. Cette question a donné lieu à un vif débat, à l'heure de l'internet généralisé et dans la mesure où les médias étrangers ne sont pas soumis à la loi française. Craignant que des organes de presse violent la loi, les autorités de contrôle ont rappelé les règles du jeu et prévenu que des sanctions seraient prises.

La quasi-totalité des médias ont annoncé qu'ils n'en prendront pas l'initiative, mais si un seul d'entre eux brave l'interdit, leurs bonnes résolutions pourraient s'effondrer. Sauf surprise, les politologues s'attendent cette année à un nouveau duel PS-UMP au second tour, mais l'incertitude persiste sur l'ordre d'arrivée en tête au premier tour : Nicolas Sarkozy qui se présente pour un second mandat ou François Hollande.

Autre inconnue, qui sera troisième, entre Marine Le Pen (Front national), Jean-Luc Mélenchon (Front de gauche) et François Bayrou (Modem).

Les autres candidats, Eva Joly (EELV), Nicolas Dupont-Aignan (DLR), Philippe Poutou (NPA), Nathalie Arthaud (LO) et Jacques Cheminade (divers) ne devraient pas franchir la barre des 5%.

R. I.

MALI

L'armée loyaliste tente de reprendre le contrôle du Nord

Quelque 200 soldats, se présentant comme membres des forces gouvernementales maliennes, progressaient samedi vers le nord du Mali pour tenter de reprendre le contrôle des villes tombées aux mains des rebelles touareg et des islamistes, rapporte l'agence Reuters.

Dans la foulée du coup d'Etat militaire du 22 mars qui a chassé du pouvoir le président Amadou Toumani Touré, les Touareg du Mouvement national de libération de l'Azawad et des milices islamistes se sont, notamment, emparés de

Tombouctou, de Gao et de Kidal. Les rebelles touareg ont proclamé l'indépendance du territoire qu'ils occupent dans la moitié nord du Mali, une sécession immédiatement rejetée par l'Union africaine, l'Algérie voisine, les Etats-Unis et la France. Selon un correspondant de Reuters, 200 soldats et des dizaines de véhicules placés sous le commandement du colonel El-Hadj Gamou sont arrivés dans la ville de Lebezanga, située près de la frontière avec le Niger. Les forces loyalistes ont progressé de 40 km au nord vers la ville de Gao, contrôlée par les rebelles

séparatistes et les rebelles islamistes qui souhaitent instaurer la Charia, a-t-on appris auprès de deux officiers de l'armée.

La progression des soldats vers le nord du pays survient alors que des hommes armés ont ouvert le feu à Tombouctou pour disperser des habitants protestant contre l'occupation de leur ville.

Selon plusieurs habitants de Tombouctou, l'une des trois principales villes du nord du pays occupées par les rebelles, des islamistes ont tiré en l'air pour disperser quelque 200 manifestants vendredi après-midi.



EN PRÉSENCE D'UNE POLITIQUE DE GESTION DU CHÔMAGE

UN NOUVEAU RAPPORT SUR L'EMPLOI ACCABLE L'ALGÉRIE

Page 12



MANQUE D'ASSAINISSEMENT



Une perte de 5,5 milliards de dollars par an pour 18 pays africains

Page 13

EN PRÉSENCE D'UNE POLITIQUE DE GESTION DU CHÔMAGE

Un nouveau rapport sur l'emploi accable l'Algérie

L'Algérie enregistre un taux de chômage élevé comparativement à son niveau dans d'autres économies émergentes et cela malgré plusieurs années de croissance soutenue. Le chômage des jeunes reste, quant à lui, le «plus difficile à fléchir» alors que la croissance des dix dernières années s'est accompagnée d'une baisse significative du taux global de chômage. Les statistiques de l'ONS en 2010 relèvent que le taux de chômage des jeunes (16-24 ans) atteint 21,5%, soit près d'un jeune actif sur cinq, alors que le taux de chômage des adultes (25 ans et plus) s'établit à 7,1%.

PAR TASSAËDITE LEFKIR

Des formations universitaires qui ne répondent pas aux besoins du marché, un secteur privé qui ne joue pas le jeu et un marché de travail rigide sont les points noirs relevés par une nouvelle étude intitulée : *Algérie : Questions choisies menée par le Fonds monétaire international (FMI)*. Ce document a été préparé par une équipe des services du Fonds monétaire international à titre de documents de référence aux fins des consultations périodiques avec le pays membre. Elles reposent sur les informations disponibles au moment de son achèvement le 27 décembre 2011.

Les résultats de cette étude laissent penser, selon ses initiateurs, que l'élasticité relativement faible du chômage des jeunes est l'une des principales explications de son niveau encore élevé et que les imperfections du marché du travail sont un facteur important de la faible intensité en emplois de la croissance.

Dans le document, il est clairement dit que le marché du travail algérien est rigide tant en termes absolus que relatifs et tend donc à favoriser les gens en place par rapport à ceux qui sont à l'extérieur. Il ressort des résultats de l'analyse empirique que des réformes visant à l'assouplir pourraient réduire sensiblement le chômage à court et à moyen termes. Celles particulièrement pour intégrer au marché du travail les jeunes laissés à l'écart.

Quand à la flexibilité du marché du travail, il est clair pour les rédacteurs du rapport qu'elle a un rôle important à jouer. «Le haut niveau du chômage des jeunes diplômés découle aussi d'une inadéquation de l'offre de main-d'œuvre à la demande : d'une part, le secteur privé n'a pas été en mesure de créer assez de postes hautement qualifiés et, d'autre part, la répartition des étudiants algériens est très déséquilibrée en faveur de disciplines (comme les sciences humaines et sociales, le droit et l'éducation) qui génèrent une pénurie des compétences dont le secteur privé a le plus besoin.»

Dans ces conditions, le FMI recommande des mesures d'activation du marché du travail bien conçues et qui peuvent réduire le chômage en faisant



mieux correspondre offres et demandes d'emploi ainsi qu'en développant les qualifications des demandeurs. L'Algérie doit également lancer des réformes visant à remédier aux imperfections du marché du travail et qui permettront aussi d'abréger les longues périodes de chômage propres à notre pays. En effet, la relative rigidité du marché du travail et ses déséquilibres limitent la rotation des emplois et augmentent l'incidence du chômage à long terme. L'analyse par scénarios à moyen terme aboutit à la conclusion qu'en l'absence de réformes destinées à rendre le marché du travail plus réactif aux variations de l'activité économique, le chômage restera probablement élevé à moyen terme.

L'Algérie doit par ce fait engager des réformes qui cherchent à améliorer le climat des affaires et à alimenter la concurrence sur les marchés de produits et qui sont indispensables pour faire progresser la demande de main-d'œuvre à moyen terme. Abaisser les barrières à l'entrée diminue, notamment, le pouvoir de marché et les rentes des acteurs en place, tout en tendant à freiner les revendications salariales et à résorber l'écart entre la productivité et les salaires réels. En outre, une intensification de la concurrence est de nature à affaiblir la capacité de négociation des employeurs et à faire augmenter les coûts du travail. Une réduction du partage des rentes abrégerait aussi les

délais de recherche d'emploi dans les secteurs pratiquant des salaires élevés. Selon l'Office national des statistiques, le taux de chômage des jeunes (16-24 ans) atteint 21,5%, soit près d'un jeune actif sur cinq.

Il est à noter qu'en septembre 2010, la population active, au sens du BIT, est estimée à 10.812.000 personnes. Le taux de participation à la force de travail de la population âgée de 15 ans et plus (ou taux d'activité économique) s'établit à 41,7% (qui se rapporte à la moitié des 68,9% chez les hommes et 14,2% chez les femmes), avait indiqué récemment l'ONS.

La population active occupée du moment a atteint, pour sa part, 9.735.000 personnes, soit un taux d'occupation de 27,2%. Les femmes constituent 15,1% de la population occupée totale, soit un effectif de 1.474.000 occupées. Le taux d'emploi (ou ratio emploi population), défini comme le rapport de la population occupée à la population âgée de 15 ans et plus, est de 37,6% au niveau national (63,3% chez les hommes et 11,5% chez les femmes).

Le salariat constitue la forme d'emploi qui concerne deux occupés sur trois (66,3%) ; 33,4% des occupés sont des salariés permanents et 32,9% des salariés non permanents et des apprentis. L'entrepreneuriat et l'emploi indépendant constituent 29,5% de la main-d'œuvre totale, alors que 4,2%

des occupés sont des aides familiales (3,4% de la population occupée masculine et 8,5% de la population occupée féminine).

La structure de l'emploi, selon le secteur d'activité, fait ressortir un secteur tertiaire (commerce et services) qui absorbe plus de la moitié des emplois (55,2%), suivi par le BTP (19,4%), l'industrie (13,7%) et enfin l'agriculture (11,7%). La ventilation de la population occupée selon le secteur juridique fait ressortir qu'en moyenne, deux occupés sur trois travaillent dans le secteur privé ou mixte, soit un effectif total de 6.390.000 personnes.

Cette part atteint 67,7% chez les hommes et 54,2% chez les femmes. La population en chômage au sens BIT est estimée à 1.076.000 personnes, soit un taux de chômage de 10,0%. Face au chômage, on assiste à des disparités assez significatives selon l'âge, le sexe et le niveau d'instruction ; le taux de chômage s'établit à 8,1% chez les hommes et atteint 19,1% chez les femmes.

Par ailleurs, on relève un chômage qui touche davantage les universitaires et plus particulièrement les diplômés.

Alors que le taux de chômage parmi la population n'ayant aucun diplôme est estimé à 7,3%, celui des diplômés de l'enseignement supérieur atteint 21,4% (11,1% chez les hommes et 33,6% chez les femmes).

T. L.

EMPLOI

La région MENA doit produire son propre «miracle»

Le rapport de la Banque mondiale sur l'évolution récente de la situation économique dans la région Moyen-Orient et Afrique du Nord présente des prévisions de croissance régionale à deux vitesses pour 2012. La croissance des pays exportateurs de pétrole devrait s'établir à 5,4% en 2012, soit un gain de 2%, mais elle sera environ deux fois moins rapide dans les pays importateurs de pétrole, où des risques internes et externes continuent de peser sur les perspectives de reprise.

Le rapport, intitulé *Moyen-Orient et Afrique du Nord : la solution miracle pour l'emploi* présente une analyse détaillée de l'évolution récente de la situation économique mais il consacre aussi une section entière au grand défi à relever : la création d'emplois. Alors que plus de 25% des jeunes sont au chômage dans la région MENA, il est plus urgent que jamais de s'attaquer à un problème chronique qui freine le développement de la région.

Les auteurs examinent les exemples de pays qui ont connu un miracle de l'emploi au cours des trente dernières années, ainsi que les facteurs à l'origine de ces miracles — qu'ils définissent comme une réduction substantielle et durable du chômage. Bien que ces miracles soient moins nombreux dans la région MENA, ils sont relativement fréquents ailleurs et s'accompagnent d'un recul sensible du chômage.

Dans cet esprit, le rapport recense les mesures qui pourraient aider les pays de la région à produire leur propre miracle. Ceux dotés d'un meilleur cadre réglementaire ont beaucoup plus de chances d'y parvenir, selon le rapport. Il cite trois moyens d'action essentiels pour créer des possibilités d'emploi durable : gestion macro-économique prudente, réglementation judicieuse de l'activité économique et bonne gouvernance.

«Une bonne réglementation offre un double avantage pour la création d'emplois», explique Caroline Freund, économiste en chef pour la région Moyen-Orient et Afrique du Nord. «Notre tour d'horizon des pays qui ont connu un miracle de l'emploi montre qu'une bonne réglementation est associée à un taux de chômage moins élevé en moyenne, et offre de meilleures perspectives de création d'emplois durables lorsque le chômage est élevé.»

Les réglementations et les politiques commerciales qui encouragent les échanges sont un puissant catalyseur de la création d'emplois, ajoute Mme Freund, en soulignant toutefois que la formulation et l'application des règles sont indissociables d'une bonne gouvernance. Pour que la réglementation des affaires contribue à la création d'emplois, il ne suffit pas de promulguer des règles, encore faut-il qu'elles soient strictement appliquées dans la pratique. Le rapport conclut, donc, que la solution au problème de l'emploi dans la région MENA passe par une bonne gouvernance, l'amélioration de la réglementation et sa stricte application.

S'agissant des perspectives de croissance dans la région MENA, le rapport table sur une croissance globale de 4,8% en 2012, contre 3% en 2011. Les perspectives macro-économiques dépendent de l'évolution de la situation politique dans la région et ailleurs. Les risques sont multiples, compte tenu de la diversité des économies au niveau régional, notamment dans les pays importateurs de pétrole, et au niveau mondial : incertitudes au sujet des transitions politiques, évolution des prix pétroliers, vulnérabilités macro-économiques à l'échelon national et mondial et tensions géopolitiques.

Les pays importateurs de pétrole, notamment ceux qui sortent d'une crise politique, restent vulnérables : leurs primes de risque augmentent, leurs réserves de change ont fondu et ils ont de plus en plus de difficultés à financer leur déficit budgétaire et le déficit de leur compte courant. Les pays qui sont des importateurs nets de pétrole seront durement touchés par la hausse des cours, et ceux qui ont des liens étroits avec l'UE se ressentiront du ralentissement de la croissance attendu dans la zone euro. En revanche, les pays importateurs ayant des liens avec le Conseil de coopération du Golfe bénéficieront de la croissance forte dans les pays membres du CCG grâce aux échanges commerciaux, à l'investissement et aux envois de fonds.

«Il ressort de ce tableau que la région MENA connaîtra une croissance à deux vitesses en 2012», indique Mme Freund.

«L'incertitude qui pèse sur la situation politique de certains pays et l'évolution de l'économie mondiale, notamment la flambée des cours du pétrole brut et le ralentissement de l'activité économique dans la zone euro, posent des défis de taille pour les pays importateurs de pétrole, alors que la hausse des prix pétroliers élargit les possibilités des pays exportateurs.»

MANQUE D'ASSAINISSEMENT

Une perte de 5,5 milliards de dollars par an pour 18 pays africains

Selon un nouveau rapport publié par le programme Eau et assainissement de la Banque mondiale, le manque d'assainissement coûte à 18 pays africains près de 5,5 milliards de dollars par an, soit entre 1 et 2,5% de leur PIB.

«**L**es 18 pays africains considérés dans cette étude ont une population totale de 554 millions d'habitants, soit plus de la moitié de la population africaine», a indiqué Jaehyang So, responsable du programme Eau et assainissement. «Ce constat rappelle aux ministres que leurs pays ne pourront pas se développer durablement sans se pencher sur ces coûts.»

Les pays considérés dans cette étude sont les suivants : Bénin, Burkina Faso, Ghana, Kenya, Libéria, Madagascar, Mauritanie, Mozambique, Niger, Nigeria, Ouganda, République centrafricaine, République démocratique du Congo, République du Congo, Rwanda, Tanzanie, Tchad et Zambie. L'étude sur documents intitulée *Impacts économiques d'un mauvais assainissement en Afrique* indique que la majorité de ces coûts pour la production est liée aux morts prématurées, y compris d'enfants âgés de moins de cinq ans, causées par les maladies diarrhéiques. Près de 90% de ces morts sont directement imputables à la mauvaise qualité de l'eau, de l'assainissement et de l'hygiène. Les autres coûts appréciables comprennent les pertes de productivité dues à un mauvais assainissement et les pertes de temps liées à la défécation



en plein air. Les incidences négatives d'un mauvais assainissement sont d'être importantes, mais difficiles et chères à estimer, comprennent les coûts des poussées épidémiques, les pertes de revenus dans le commerce et le tourisme, l'impact sur les ressources en eau de l'évacuation des excréments et les effets à long terme sur le développement de la petite enfance. Les rapports sur les pays africains, préparés dans le cadre de l'initiative Economics of Sanitation Initiative (ESI) lancée dans un premier temps en Asie de l'Est en 2007, ont également conclu que la défécation en plein air représentée, à elle seule, près de 2 milliards de dollars de pertes annuelles dans ces 18 pays. En l'absence d'autres solutions, plus de 114 millions de personnes défèquent en plein air dans les 18 pays étudiés ; ce chiffre représente environ la moitié de la population africaine dépourvue de latrines et près de 24% de la population totale des pays étudiés. L'élimination de la défécation en plein air dans ces pays nécessiterait la construction et l'utilisation d'environ 23 millions de toilettes. La défécation en plein air coûte plus par personne que tout autre problème d'assainissement. Le temps perdu pour trouver un endroit discret pour déféquer entraîne près de 500 millions de

dollars de pertes économiques. Les femmes représentent une proportion considérable de ce coût en raison du temps qu'elles passent à accompagner de jeunes enfants ou des proches malades ou âgés. «L'eau et l'assainissement vont de pair avec la dignité humaine. Notre étude montre que les pauvres sont les plus fortement touchés par le manque d'assainissement», précise Jamal Saghir, directeur du département Développement durable dans la région africaine de la Banque mondiale. «Ce constat plaide immanquablement en faveur de l'augmentation de l'investissement dans l'assainissement et de la suppression des obstacles à l'amélioration des services d'assainissement. Le moment est venu de s'attaquer sans tarder, et une fois pour toutes, à cette priorité de développement.» Les investissements actuels dans l'assainissement représentent moins de 0,1% du PIB de la majorité des pays. Seuls cinq sur les 18 pays africains considérés investissent entre 0,1 et 0,5% de leur PIB dans l'assainissement. Bien que les pays africains se soient engagés à augmenter leurs crédits budgétaires destinés à l'assainissement pour atteindre au moins 0,5% de leur PIB (Déclaration de eThekweni, 2008), aucun des 18 pays étudiés n'a à ce jour atteint cet

objectif. Cette étude fait suite à la publication d'un autre rapport du programme Eau et assainissement selon lequel le manque d'assainissement fait perdre 5,7 milliards de dollars par an au Pakistan ; un rapport OMS/ONU-Eau indique, par ailleurs, que malgré l'amélioration considérable de l'accès à l'eau, de l'assainissement et de l'hygiène, la couverture des services pourrait perdre du terrain en l'absence de ressources suffisantes pour financer les opérations courantes. Cette étude précède également la réunion bisannuelle de haut niveau du partenariat Assainissement et eau pour tous devant se tenir dans le cadre des réunions du printemps du FMI et de la Banque mondiale, où les ministres des Finances et du Secteur de l'eau chercheront à améliorer l'utilisation des fonds existants et à mobiliser de nouvelles ressources pour l'eau et l'assainissement. Le programme Eau et assainissement, qui est administré par la Banque mondiale, est un partenariat multidonateurs créé en 1978 pour aider les pauvres à bénéficier de services d'alimentation en eau et d'assainissement abordables, fiables et durables. Parmi ses bailleurs de fonds figurent l'Australie, l'Autriche, la Banque mondiale, le Canada, le Danemark, les Etats-Unis, la Finlande, la Fondation Bill et Melinda Gates, la France, l'Irlande, le Luxembourg, la Norvège, les Pays-Bas, le Royaume-Uni, la Suède et la Suisse. Le Groupe de la Banque mondiale est le principal bailleur de fonds externe (7,5 milliards de dollars pour l'exercice 2011) dans le domaine de l'alimentation en eau et de l'assainissement, de la gestion des ressources en eau et dans d'autres secteurs liés à l'eau. Il fournit également un important soutien aux pays clients sous forme d'analyses et de conseils.

FONDS CARBONE

45 millions d'euros pour son lancement Afrique

La Banque ouest-africaine de développement (BOAD), CDC Climat (groupe Caisse des Dépôts) et Proparco (groupe Agence française de développement) lancent le Fonds carbone pour l'Afrique. Le conseil d'administration du Fonds est présidé par Eric Bio, directeur à la BOAD.

D'un montant initial de 45 M, le Fonds carbone pour l'Afrique est ouvert à d'autres investisseurs désireux de contribuer à la croissance verte du continent africain.

Le Fonds sera géré par CDC Climat Asset Management. D'ores et déjà, CDC Climat Asset Management peut investir dans des projets d'énergie renouvelable,

méthanisation, efficacité énergétique et dans des programmes d'équipement domestique à faibles émissions de carbone, menés dans les pays d'Afrique sub-saharienne jusqu'en 2020.

En mettant en commun leurs expertises et moyens complémentaires, à la croisée du développement et du climat, les trois sponsors entendent financer des projets à grande valeur ajoutée environnementale et à co-bénéfices économiques et sociaux élevés.

Le Fonds carbone pour l'Afrique investira dans des crédits carbone générés par des projets éligibles par l'Union européenne, par les nouveaux mécanismes internationaux

en cours d'élaboration, ou, pour une part limitée, labellisés par les standards volontaires de qualité. Il est complété d'un mécanisme d'assistance technique pour soutenir et préalable les opérateurs dans le montage et la mise en œuvre de leurs projets. Dans une déclaration commune, les investisseurs affirment qu'à ce jour, seulement 1,2% des financements créés par le protocole de Kyoto ont bénéficié à l'Afrique sub-saharienne, malgré un potentiel de réductions d'émissions de carbone de la région plus élevé. Un financement spécifique de la valeur climatique et environnementale des investissements y est justifié et jamais nécessaire. Un

des rares outils de financement carbone existant à ce jour, le Mécanisme pour un développement propre (MDP), a connu récemment des améliorations, qui lèvent d'importants obstacles au montage et à la mise en œuvre de projets. Nous sommes conscients que le MDP ne suffira pas à valoriser ces projets à hauteur nécessaire, c'est pourquoi nos trois organismes mobiliseront l'ensemble de leurs expertises pour favoriser leur mise en œuvre. Nous appelons parallèlement à la création rapide de nouveaux cadres institutionnels internationaux et européens plus favorables au financement de la croissance verte sur le continent africain.

Des prix de matières premières inférieurs à 2011

«Les marchés mondiaux des produits de base ont quelque peu perdu de leur éclat en 2011», souligne le Fonds monétaire international (FMI) dans son rapport semestriel sur les Perspectives économiques mondiales. Début 2012, les prix des matières premières (hors pétrole) ont grimpé temporairement sous l'effet de résultats macro-économiques meilleurs que prévu, mais ils restent en général en deçà des niveaux de la fin 2010. Que s'est-il passé sur cette période 2011 qui a enregistré une baisse des cours des produits de base ?

Tout d'abord, nombre d'incertitudes, plus grandes que d'habitude, pesaient sur les perspectives à court terme de l'économie mondiale. Deuxièmement, la croissance des pays émergents ou en développement a été moins forte que prévu et le fléchissement du marché de l'immobilier en Chine a de nouveau fait craindre un atterrissage brutal dans ce pays. Troisièmement, l'essor généralisé des marchés des produits de base a commencé il y a une dizaine d'années environ (avec quelques différences selon les produits), mais il existe des doutes quant à sa durabilité étant donné que les cours élevés ont commencé à susciter des réactions au niveau de l'offre, surtout d'un certain nombre de céréales et de métaux de base importants.

Côté alimentaire, la dernière campagne agricole a été plutôt favorable, permettant aux stocks mondiaux de denrées de com-



mencer à se reconstituer en 2011. En prévision de résultats encore meilleurs pour la présente campagne, souligne le FMI, les prix des produits alimentaires ont diminué pendant le second semestre de 2011, plus ou moins de pair avec les cours cycliques des produits de base. Néanmoins, la demande mondiale contin-

ue d'augmenter à un rythme robuste et la vulnérabilité aux phénomènes atmosphériques et à d'autres chocs sur l'offre demeure un sujet de préoccupation. Le phénomène atmosphérique «la Niña» représente le risque le plus grave pour les approvisionnements en denrées alimentaires. Si, en 2010, on a assisté à la plus

forte Niña en trois décennies, les conditions atmosphériques sont nettement redevenues normales cette année.

Quant aux stocks mondiaux de denrées alimentaires, ils restent nettement en deçà du niveau moyen des quatre dernières décennies en termes de ratios stocks/consumation, surtout pour le maïs et le riz.

RÉSERVES SOUTERRAINES D'EAU EN AFRIQUE

L'Algérie parmi les pays les mieux lotis

L'Algérie avec la Libye, le Soudan, l'Égypte et le Tchad détiennent des réserves souterraines d'eau les plus importantes en Afrique. Selon la revue scientifique *Environmental Research Letters*, des chercheurs du British Geological Survey et de l'University College de Londres ont découvert que les eaux souterraines d'Afrique sont cent fois plus importantes que l'eau de surface. Ils estiment ces réservoirs à quelque 0,66 million de km³. Les pays les mieux lotis seraient la Libye, l'Algérie, le Soudan, l'Égypte et le Tchad.

Lorsqu'on sait que plus de 300 millions d'Africains n'ont pas accès à l'eau potable et que seulement 5% des terres arables du continent sont irriguées, l'information ouvre des perspectives inattendues.

Si toutes ces eaux ne sont pas exploitables, il n'en reste pas moins que dans de nombreuses régions, ces réserves peuvent être captées par des pompes qui tirent entre 1 et 3 décilitres par seconde. Elles peuvent alimenter les populations en eau potable et permettre leur adaptation au changement climatique. En revanche, les scientifiques mettent en garde contre toute exploitation abusive de ces réserves : «Notre travail montre qu'il y a suffisamment d'eau pour une extraction modeste assurant l'eau potable et l'irrigation de petites communautés», a déclaré Alan MacDonald, principal auteur de l'étude. En revanche, «les puits à haut rendement ne devraient pas être développés sans une compréhension minutieuse de l'état des eaux souterraines locales», a-t-il ajouté.

T. L.

Conflits d'intérêts au cœur des agences de notations

On peut affirmer que déduire du mode de rémunération des agences un conflit d'intérêts inévitable constitue une interprétation convenue, sans nier qu'en la matière d'indéniables clarifications aient été imposées par les régulateurs. Aussi les mesures qui prétendent encore le résoudre sont-elles hors sujet ou, pire, apportent-elles des bénéfices de second ordre tout en générant des inconvénients de premier ordre. Le modèle de facturation n'est plus vraiment en cause aujourd'hui.

En effet, d'autres entreprises honorables existent que rémunèrent ceux qu'elles font profession d'évaluer. Par exemple les grandes universités américaines, ruineuses et opulentes, utilisent une grille de notation alphabétique très semblable à celle des agences. Avec le journalisme, l'université n'est-elle pas l'autre grand modèle qui permet de penser l'activité des agences ? Payer pour être noté, comme le font les étudiants des universités américaines qui versent des droits conséquents pour étudier dans certaines des universités les plus prestigieuses, ne biaise pas forcément leur note.

Les États paient du reste rarement pour leur propre note, souvent fournie «gratuitement» par les agences de notation. Comment dès lors reprocher aux agences une quelconque partialité ? En outre, tout modèle suscite ses conflits d'intérêts.

Comment imaginer qu'une agence de notation publique soit crédible lorsqu'elle livre son analyse d'un pays qui fait l'objet d'un plan de sauvetage ? Qui a oublié le fiasco des stress tests, ces tests de résistance bancaire publiés au début de l'été 2011 et censés rassurer les marchés en prévoyant le pire mais sans oser envisager le moins improbable : le scénario de défaut d'un État membre, la Grèce par exemple ? Car cela n'aurait pas convenu en pleine négociation d'un plan de restructuration «volontaire» de sa dette. Et qui prête quelque crédit à l'agence de notation chinoise Dagong, dont les analyses innovantes peuvent convaincre lorsqu'elles concernent les États-Unis ou la France mais laissent songeur lorsqu'elles touchent à la Chine ? Cette dernière, à en croire l'agence, bénéficie de la deuxième meilleure note mondiale.

Encouragés par les régulateurs en quête d'alternatives, de nouveaux concurrents des agences ont foisonné au cours de ces dernières années. Des établissements financiers, à l'instar de BlackRock, ont raflé des marchés parfois publics aux agences. On peut se féliciter d'une concurrence des talents, mais comment ne pas apercevoir immédiatement les conflits d'intérêts évitables de ces acteurs hybrides, à la fois cabinets de conseil et fonds d'investissement, en partie contrôlés par de grands établissements bancaires ?

Oui, tout le monde a ses conflits d'intérêt. Mais tous n'ont pas les mêmes. Ainsi, paradoxalement, l'idée d'une agence de notation publique, ou plutôt d'une agence publique de la notation, n'est-elle pas absurde.

Peu crédible pour noter ses États membres – encore qu'une réelle indépendance du type de celle des banques centrales serait à discuter –, elle pourrait néanmoins apporter un point de vue critique, original, complémentaire ou dissident, sur les risques inhérents à tel ou tel débiteur et sur la façon de les aborder de manière équitable et pertinente. On le verra plus en détail dans les propositions qui animent le chapitre suivant, mais c'est cela que doivent viser les régulateurs : créer les conditions d'une concurrence aussi dure mais aussi saine que possible sur le marché de l'opinion, en ne validant aucune des opinions – ce n'est pas leur rôle – mais en redonnant toute leur responsabilité à ceux qui les utilisent.

Avant d'envisager dans quel sens une transformation initiée de l'extérieur de l'univers des agences serait envisageable, il est intéressant de revenir au cœur de ces institutions dont le fonctionnement dépend aussi du capital humain qui les compose. Cela permettra de voir si une réforme intellectuelle et morale pourrait être menée de l'intérieur, sans pour cela parodier Brecht.

NOUVEAU NUMÉRO DE LA REVUE KALILA

Un spécial pour le 50^e anniversaire de l'indépendance

Le centre culturel algérien à Paris vient de publier un nouveau numéro de la revue Kalila. Cette dernière traite de différents sujets ayant trait à l'actualité algérienne, plus précisément à l'Histoire algérienne. Pour cette année spéciale, ce numéro est consacré à la commémoration du cinquantième anniversaire de l'indépendance de l'Algérie. La revue aborde cette page essentielle de l'histoire avec un éditorial particulier et émouvant : un message écrit par Henri Alleg à la nouvelle génération.

PAR KAHINA HAMMOUDI

C'est avec cette grande interrogation personnelle de Henri Alleg : « Vous me demandez ce que représente ou plutôt ce qu'a représenté pour moi et sans doute aussi pour les lecteurs de KALILA ce cinquantième anniversaire de l'Indépendance de l'Algérie. J'aurais tendance à répondre à cette question par une autre question qui me vient à l'esprit. Qu'est-ce que cinquante ans pour une jeune fille ou un homme qui n'a pas encore fêté 15 ou même 25 ans ? »

Il est désolant de dire que la nouvelle génération ne connaît rien de l'histoire de son pays. C'est ce qu'affirme la grande figure historique qu'est Henri Alleg en soulignant que : « Peu de choses en vérité, sinon ce que leurs aînés ont pu leur dire sur ce qu'aura coûté de souffrances, de sang et de larmes à leur famille et, d'une façon plus générale, au pays tout entier, l'extraordinaire combat mené pour l'indépendance. Un combat resté légendaire pour tous les peuples du monde qui doivent encore se battre pour conquérir leur droit à la liberté. »

Et c'est sans doute vers les plus âgés qui ont vécu assez longtemps pour avoir connu le temps de l'esclavage colonial et les années cruelles de lutte pour s'en libérer qui en parleront les premiers pour répondre aux problèmes qui les assaillent



encore après cinquante ans d'indépendance.» Pour Henri Alleg le message des anciens aux jeunes doit s'adresser également vers leur avenir.

C'est ce qu'il écrit à travers cette lettre d'un père à ses enfants en leur promettant un avenir plein d'espoir. « Je pense que le "message" de ceux d'aujourd'hui recouperait celui qui s'exprimait au lendemain même de la conquête de l'indépendance: l'espérance, après avoir fini avec le régime de la servitude, du racisme et de l'inégalité coloniale était d'en finir également avec tout ce que le régime représentait sur le plan économique. L'espérance était de pouvoir s'éduquer, d'en finir avec l'ignorance, avec le chômage, avec cette impos-

sibilité pour les jeunes d'acquérir un métier et un poste dans leur pays et le plus souvent d'être contraint à l'exil pour pouvoir vivre et aider à faire vivre les siens», en ajoutant : « Vivre bien sûr mais pas n'importe comment. »

Vivre dans un pays à la gestion duquel on n'est pas étranger, auquel chacune ou chacun participe; en bref, dans un pays où la tolérance et la démocratie font partie du quotidien. Je n'irai pas plus loin mais je crois que la plupart des jeunes d'Algérie quels que soient leur sexe, leur origine, leurs conceptions politiques, philosophiques ou religieuses feraient leurs, les grandes idées d'un tel message. »

K. H.

EXPOSITION DE PHOTOGRAPHIES À BATNA

Les enfants revisitent le patrimoine des Aurès

Une exposition de 136 photographies sur le patrimoine des Aurès prises par des enfants s'est ouverte samedi après-midi à Batna dans le cadre d'un concours organisé par l'association "Amis d'Imedghassen" et la Direction de la culture.

Les photos exposées à la maison de la culture Mohamed-Laïd Al Khalifa, prises par des enfants âgés entre 12 et 14 ans dans le cadre de ce concours placé sous le slogan "ton œil sur ton patrimoine", mettent

en valeur l'architecture locale, l'artisanat, l'habillement et les mets traditionnels de la région des Aurès, ainsi que des paysages naturels et les sites historiques de la région. Le président de l'association organisatrice, Azzedine Guerfi, a indiqué que le comité d'organisation du concours a reçu quelque 30.000 photos et "a eu des difficultés à sélectionner les meilleures pour les exposer". Selon la même source, un comité de spécialistes choisira d'ici le 4 mai prochain les douze meilleures photos

à récompenser. Une foule nombreuse a assisté à l'ouverture de cette exposition qui couronne ce concours au cours duquel 1.800 appareils photo jetables ont été distribués aux enfants dans les 61 communes de la wilaya de Batna.

M.Guerfi a inscrit cette opération dans le cadre du développement de l'intérêt des enfants pour leur patrimoine et à leur sensibilisation à la nécessité de sa préservation.

APS

8^e ÉDITION DE LA FOIRE NATIONALE DU LIVRE Faible affluence des visiteurs

La 8^e édition de la Foire nationale du livre qui a pris fin samedi a été marquée par une faible affluence des visiteurs et le boycott d'un grand nombre de maisons d'édition, sur 300 éditeurs, 108 seulement étaient présents à ce rendez-vous. Le directeur de "La Ligue nationale de la littérature populaire" a expliqué la faible affluence de visiteurs à cette manifestation par "sa coïncidence avec le lancement de la campagne électorale et le début de la période des examens pour les différents cycles d'enseignement, outre les mauvaises conditions météorologiques". Quant au boycott de ce rendez-vous par un grand nombre de maisons d'édition, M.Taoufik Ouamane a souligné "qu'un nombre important de ces dernières" ont renoncé à leur participation à cette manifestation du fait de leur boycott du Syndicat national des éditeurs du livre (SNEL). "Les ventes n'ont pas dépassé 10 % des prévisions", a-t-il ajouté, relevant, toutefois, "le prix élevé de location des pavillons".

La faible affluence à la Foire nationale du livre est due "aux mauvaises conditions météorologiques, le manque de publicité et la coïncidence de ce rendez-vous avec la période de préparation des examens scolaires", a expliqué, pour sa part, la représentante de "La maison nationale du livre", présente pour la première fois à cette manifestation.

Par ailleurs, les quelques visiteurs rencontrés ont estimé que "la cherté de la vie et la flambée des prix" sont à l'origine du désintérêt des gens des livres, bien que les réductions ont atteint 50 % lors de cette 8^e édition de la foire nationale du livre où plus de 300 titres y étaient exposés.

RENCONTRE DU FILM DOCUMENTAIRE DE FÈS (MAROC) Le printemps arabe vu par les cinéastes

Le "printemps arabe" constituera le thème dominant de l'édition de cette année des "Rencontres internationales du film documentaire de Fès" (Maroc, 28 avril-4 mai) à travers la projection de films de réalisateurs arabes et occidentaux traitant de ce mouvement dans certains pays arabes, ont indiqué les organisateurs. "Il s'agit d'un ancrage très marqué par un accompagnement de ce mouvement qui a secoué des pays arabes, donnant lieu à l'émergence d'un paysage politique qui marquera le devenir de notre monde", ont souligné vendredi les organisateurs dans un communiqué.

L'édition sera marquée par la projection de plusieurs films représentant plusieurs pays tels que le Maroc, la France, l'Italie, le Sénégal, l'Égypte, le Liban et l'Algérie.

L'Algérie sera représentée par le documentaire Le cinéma algérien, un nouveau souffle (2011) de Mounia Meddour, qui traite de la rencontre avec la nouvelle génération de réalisateurs algériens.

Ce rendez-vous culturel sera par ailleurs marqué par une table ronde sur "Documentaire/reportage : quelle différence" animée par les réalisateurs et producteurs présents et par un hommage au Français Jean Paul Fargier, réalisateur et producteur de télévision, auteur et journaliste, critique d'art et de cinéma, à travers la projection de ses deux films Jour après jour et Entretien Godard et Sollers. Les rencontres internationales du film documentaire de Fès sont organisées par l'Institut français de Fès en partenariat avec le Centre cinématographique marocain (CCM).

APS

MATCH DE CHARITÉ

Alger ouvre son cœur aux enfants d'Afrique

La capitale Alger abritera aujourd'hui un événement très important à savoir le match de gala au profit des enfants d'Afrique. Cette rencontre qui opposera une sélection d'anciennes gloires du football algérien des années 80 et 90 à une équipe composée d'une pléiade de stars mondiales, aura lieu ce soir à partir de 17h30 stade du 5-Juillet.

PAR MOURAD SALHI

Cette initiative première dans l'histoire du football algérien s'inscrit dans le cadre du programme de l'Unesco au profit des enfants d'Afrique. Organisée par l'ex-ballon d'or africain, Rabah Madjer, ambassadeur de bonne volonté de l'Unesco depuis octobre 2011, cette rencontre consiste à récolter des fonds pour financer des projets de cette organisation au profit des enfants d'Afrique. Les puristes de la balle ronde pourront donc apprécier de plus près les prouesses techniques des anciens grands joueurs. Plusieurs joueurs ont répondu présents sans aucune hésitation à l'invitation de Rabah Madjer pour gratifier le public du 5 Juillet et contribuer, du coup, au financement des projets au profit des enfants d'Afrique. Parmi ces invités de marque, il y aura la présence du gardien de la Belgique, Jean Marie Pfaff, contre lequel Madjer à inscrit son fameux but sur une talonnade. «*Je me suis entendu avec mon ami, le gardien de but Jean Marie Pfaff, pour refaire à la fin de ce match la fameuse talonnade qui a trompé sa vigilance en 1987. S'il l'arrête on sera quitte*», a indiqué Madjer. Plusieurs autres anciens joueurs seront présents sur la pelouse du complexe Mohamed Boudiaf à l'image du Brésilien Sonny Anderson, Thomas Berthold d'Allemagne, les deux Français, Christian Karembou et Sabri Lamouchi, l'Italien Alessandro Altobelli, les deux Marocains, Badou Zaki et Aziz Bouderbala



ainsi que les deux Tunisiens, Zoubair Beya et Adel Sellimi. Ceux qui brilleront par leurs absences sont Maradona et Zidane qui se sont excusés selon l'organisateur de cet événement. Côté entraîneurs, Rabah Madjer a confirmé lors de son dernier point de presse qu'il y aura la présence du Serbe naturalisé Mexicain, Bora Mulutinovic et le Belge George Leekens. De l'autre côté, la sélection algérienne est composée des anciens joueurs algériens des années 80 à l'image de Chabane Merzekane, qui est actuellement l'entraîneur du NAHD, Djamel Menad, l'entraîneur du CR Belouizdad, Mahmoud Guendouz, Lakhdar Belloumi, Salah

Assad, Djamel Amani, Fodil Megharia, Moussa Saïb, Cherif El Ouezzani, et beaucoup autres. Cette sélection sera dirigée par le duo Rachid Mekhloufi et Abdelhamid Kermali. Ce matin, une conférence de presse est au programme en présence de plusieurs joueurs internationaux. Une tribune sera réservée aux familles qui veulent assister à cette rencontre. «*Venez en famille au stade. Hommes, femmes, enfants, donnez un message fort : le football est un facteur de rassemblement, et ce n'est finalement qu'une partie de plaisir et de spectacle*», a affirmé Rabah Madjer.

M.S.

ABDERRAHMANE BERGUI, PRÉSIDENT DE L'ASSOCIATION OULED EL HOUMA

«La violence dans les stades est une affaire de tous»

Abderrahmane Bergui, président de l'association Ouled El Houma, ancien arbitre international de football et membre de la Commission inter-sectorielle pour la lutte contre la violence au ministère de la Jeunesse et des Sports, estime que le fléau de la violence dans les stades, est une affaire de tous.

«*Le phénomène de la violence ne peut être battu que par une action de coordination qui réunit les différentes parties prenantes. Devant la montée dangereuse de ce fléau, des actions de sensibilisation des jeunes s'imposent. La situation dans laquelle se trouve actuellement notre football, interpelle notre profonde conscience. Ce fléau qui a investi notre football ne peut être éradiqué ou maîtriser que par un travail de bonne volonté. Il n'y a pas de solution*

miracle», a indiqué M. Bergui lors d'une conférence de presse à Alger. «*La violence commence d'abord, explique-t-il, à l'extérieur avant qu'elle soit transférée à l'intérieur du stade*», a-t-il expliqué. «*Il y a lieu de revoir certaines choses concernant la prise en charge des jeunes*, ajoute-t-il. Désormais, c'est le responsable qui doit aller vers le jeune pour qu'il ne se sente pas rejeté», a-t-il ajouté. Pour trouver la solution à ce fléau, le premier responsable de cette association dira : «*Il faut un programme d'animation. Ceci permettra d'être plus proche des jeunes pour mieux les écouter afin de recenser avec exactitude leurs problèmes et élaborer par la suite un programme d'action répondant à la réalité du terrain. Le fait d'établir une relation directe avec les jeunes, cela sera perçu*

comme une grande considération à leur égard. Il faut gagner d'abord la confiance pour entamer ensuite une action quelconque», a-t-il dit. Pour Abderrahmane Bergui, le monde extérieur domine de plus en plus et personne n'est à l'abri.

«**Il faut définir le rôle de chacun**»

Le phénomène de la violence dans les stades prend d'autres proportions. L'échec de l'organisation reste, selon le président de l'association Ouled El Houma, la principale cause de la violence. Le moment est venu pour définir le rôle de chacun : «*Les stadiers et les comités des supporters sont des partenaires non négligeables qui ont un rôle important à jouer pour la lutte contre la violence. Pour pouvoir apporter une contribu-*

tion efficace, il y a nécessité d'établir des textes juridiques qui définiront leur rôles», a-t-il indiqué. «*Aujourd'hui, ajoutet-il, c'est la confusion totale dans la gestion d'une rencontre de football dans un stade. Cette situation préoccupante favorise la recrudescence de la violence*», a-t-il regretté. «*Le stade qui est en vérité un havre de détente, dira-t-il, devient un lieu de tous les dangers. Force est de constater que nos stades sont gérés d'une manière anarchique. Par le comportement inadmissible de certains dirigeants voir même de certains joueurs, les bonnes volontés se retirent. Dans tout ça, il y a la liberté individuelle qui est menacée de disparition*» a souligné M. Bergui. «*Pour sauver le football de ce fléau, il faut agir ensemble*», a-t-il conclu.

M.S.

CR BELOUIZDAD

Paiement hier des salaires des joueurs, la grève évitée

Les joueurs du CR Belouizdad (Ligue 1/Algérie) de football sont conviés dimanche à une réunion au siège du club au Caroubier (Alger) pour la régularisation de leur situation financière après avoir menacé de faire grève, à quelques jours de la finale de la coupe d'Algérie, a assuré le directeur général du club algérois, Abdelkader Khiat. «*Le président du CRB, Azzedine Gana a tout mis en oeuvre pour que la situation financière des joueurs soit régularisée dès dimanche. Ces derniers toucheront les arriérés de leurs salaires avant de se rendre aux entraînements en fin d'après midi*», a indiqué à l'APS, le DG du club de la capitale. A l'issue du match de demi-finale de la coupe d'Algérie face au CS Constantine, vendredi passé au stade du 20-Août 1955 (victoire 1-0), les joueurs du CRB ont interpellé leurs dirigeants pour leur signifier qu'ils comptent "bouter" les entraînements s'ils ne venaient pas de percevoir leurs arriérés de salaires. «*Certes, les joueurs se sont plaints du retard mis dans la régularisation de leur situation financière, mais le président du club leur a donné des assurances pour qu'ils soient payés dès dimanche. Tout est rentré dans l'ordre*», a rassuré le responsable belouizdadi. Les Rouge et Blanc de la capitale tenteront le 1er mai prochain de décrocher leur 7e trophée en coupe d'Algérie, quand ils donneront la réplique à l'ES Sétif en finale au stade du 5-juillet 1962 (Alger). «*Il est clair qu'en parvenant à se qualifier à la finale de la coupe d'Algérie, cette dernière est devenue notre objectif majeur en cette fin de saison, et la direction du club ne compte pas lésiner sur les moyens pour le réaliser*», a précisé encore Khiat. Depuis le début de cet exercice, le "Chabab" fait face à des problèmes financiers empêchant les dirigeants du club à honorer leurs engagements envers les joueurs, dont certains comptabilisent jusqu'à 5 mois de salaires non perçus, apprend-on de même source. Malgré cela, les protégés de l'entraîneur Djamel Menad sont en train de réaliser un parcours très honorable en championnat, puisqu'ils sont toujours en course pour le titre, tout en parvenant également à se qualifier à la finale de la coupe d'Algérie. «*Pour ma première saison à la tête du club, je suis vraiment chanceux d'atteindre la finale de la coupe d'Algérie, devenue l'objectif de toute l'équipe. Je ferai le nécessaire pour motiver les joueurs afin de gagner ce trophée*», avait indiqué le président du CRB, Azzedine Gana à la presse, à l'issue du match de demi-finale.

APS

VITORIA GUIMARAES

L'Algérien Soudani inscrit un doublé

L'attaquant algérien Hilal Soudani a inscrit un doublé lors de la victoire de son équipe Vitoria Guimaraes sur Leiria (3-2) samedi soir pour le compte de la 27e journée du championnat du Portugal de football. Il s'agit du troisième but de Soudani dans cette compétition sous les couleurs de Guimaraes qu'il avait rejoint l'été dernier en provenance de l'ASO Chlef, avec lequel il avait été sacré champion d'Algérie (Ligue 1) et meilleur buteur de l'épreuve (18 buts). Soudani (24 ans) a ouvert la marque pour son équipe à la 48e, mais les visiteurs sont parvenus à égaliser par Bruno Moraes (62). Vitoria n'a pas tardé à reprendre l'avantage grâce à Teles (63), avant que Djaniny ne remette les pendules à l'heure (76). A quatre minutes de la fin du temps réglementaire de la partie, l'ancien buteur chélifien a surgi pour donner la victoire à son équipe qui reste à la 6e place au classement. L'attaquant algérien confirme ainsi sa bonne forme de ces derniers temps, après avoir passé la majeure partie de l'exercice en cours sur le banc de touche, une situation qui lui a coûté sa place en équipe nationale. Soudani devrait néanmoins retrouver les Verts lors des trois matches officiels qui les attendent en juin prochain dans le cadre des éliminatoires de la CAN-2013 et Mondial 2014, selon les observateurs.

ESPAGNE

Le Real écarte le Barça

Le Real Madrid s'est sans doute adjugé le titre de champion d'Espagne en s'imposant (2-1) face au FC Barcelone, samedi à Camp Nou lors de la 35e journée de Liga, cette victoire portant l'avance des Merengue sur les Blaugrana à sept points, à quatre journées de la fin. Samedi, le Barça, dominateur, mais peu efficace devant le but, aura couru après le score durant tout le match.

D'abord menés au score sur un but opportuniste de Khedira à la suite d'un corner, les joueurs de Guardiola pensaient avoir fait le plus dur en égalisant à vingt minutes de la fin par Alexis Sanchez. Mais ils ont ensuite pu vérifier à quel point le Real Madrid est efficace en contre : un but de Ronaldo a ainsi non seulement donné la victoire aux Blancs - du jamais vu sous l'ère Mourinho à Camp Nou - mais il a aussi sans doute apporté un titre de Liga au Real qui court après cette couronne depuis 2008. Au passage, l'attaquant portugais est aussi repassé en tête du classement des buteurs devant un Messi peu inspiré samedi : Ronaldo totalise ainsi 42 réalisations contre 41 pour l'Argentin. On prêtait à Mourinho l'intention de vouloir jouer de manière ultra-défensive à Camp Nou : si cet axiome allait se vérifier après le but des Blancs, il n'en était rien au début de la rencontre. Bien propulsé par un trio d'attaque Özil-Ronaldo-Benzema très mordant, le Real entrait mieux dans le match que son adversaire. Dans le premier quart d'heure, le Barça tentait certes quelques sorties, mais se montrait un rien nerveux, perdant des ballons a priori faciles. Au fil des minutes, les Blaugrana laissaient toutefois leur fébrilité de côté et s'installaient dans le match. C'est le moment que choi-



sissait le Real pour prendre l'avantage au tableau d'affichage, profitant une nouvelle fois d'un coup de pied arrêté. Sur un corner tiré de la droite par Di Maria, Pepe sautait plus haut que tout le monde. La suite était un enchaînement de petites erreurs : Valdes ne pouvait que repousser la tête du Portugais, le ballon terminait dans les pieds de Puyol qui était pris de vitesse par Khedira (1-0; 17e). L'Allemand marquait au passage le 108e but du Real en Liga, un record absolu qui condamnait aux oubliettes les 107 réalisations du Madrid de la saison 1989-90, à l'époque de Butragueno and co. Sentant la Liga leur échapper définitivement, les Barcelonais appuyaient alors sur l'accélérateur. Mais, confronté à une possession de balle blau-

grana qui devenait écrasante, le Real pliait, mais ne rompait pas. A la 27e, Xavi décalé par un Messi jusqu'ici assez effacé avait pourtant la balle de l'égalisation au bout du pied. Mais le milieu international butait sur Casillas, une nouvelle fois décisif. Les minutes passaient, Tello se montrait décevant à la finition, et la tension allait alors croissante pour les Blaugrana. Surgissait alors Alexis Sanchez, tout juste entré à la place de Xavi. Le Chilien se trouvait à point nommé pour marquer un but égalisateur sur un pur réflexe. Après avoir coupé une première fois un centre-tir d'Adriano, el "Nino Maravillo" faisait mouche après une première parade de Casillas (1-1, 70e). La flamme de l'espoir, sur la pelouse détrempée par la pluie du Camp Nou, ne brillait toutefois pas longtemps. Quelques minutes plus tard, Puyol et les siens pouvaient en effet mesurer à quel point le Real est impitoyable en contre : Özil transmettait à Ronaldo qui crochetait Valdes et marquait dans le but vide (2-1, 73e). La folle remontée du Barça n'aurait pas lieu. Au coup de sifflet final, Ronaldo, héros du match, et ses partenaires, conscients que cette victoire à Camp Nou rimait pour eux avec titre de champions, se tombaient dans les bras.

FRANCE

Montpellier prend provisoirement le large

Montpellier a pris provisoirement samedi le large au classement et une option sur le titre, mettant une grosse pression sur le 2e, Paris SG, à 5 points derrière et qui voit Lille revenir dans son dos à deux petits points, alors que la L1 aborde sa 33e journée. Montpellier, leader vainqueur d'un faible Valenciennes (1-0), possède 69 points, le PSG 64 unités, et Lille, tenant du titre qui n'abdique pas et a battu Dijon (2-0), 62 points. Paris, et ses 100 millions d'euros dépensés en recrues, a donc cinq unités de retard sur les intenable Héraltais et seulement deux d'avance sur les "Dogues" qui

risquent de leur mordre les chevilles. Du côté de Lille, la dynamique est telle que le score a été ouvert par... Rio Mavuba (1er but en L1 cette saison). Et ce, alors que le LOSC jouait à dix contre onze après l'exclusion d'Idrissa Gueye. Puis c'est évidemment Eden Hazard, qui a marqué son 16e but de la saison. Avec sa nouvelle défaite à Bordeaux (2-1), l'OM reste désormais sur une série de 12 matches de championnat sans victoire (4 nuls, 8 défaites)... Seul point positif de la soirée, Steve Mandanda a arrêté un penalty. Dans les autres rayons du magasin L1, Rennes s'est hissé à la 4e place en battant Brest (1-0). Saint-Etienne

s'est replacé à la 6e place dans la course à l'Europa League après la leçon donnée à Caen (4-1). Les Verts reviennent provisoirement à égalité de points sur leur ennemi juré Lyon, 5e, qui accueille Lorient dimanche.

Toujours dans la course à l'Europe, la mauvaise opération revient à Toulouse, battu à la surprise générale par Evian (2-1). Le Téfécé recule à la 7e place, mais à égalité de points avec les Verts. La lutte pour l'Europa League sera bouillante. En bas du classement, les malheurs d'Auxerre, lanterne rouge, continuent avec une nouvelle défaite à Nice (1-0).

ITALIE

L'Udinese perd une belle occasion

L'Udinese a perdu une belle occasion dans la course à la Ligue des champions en concédant le nul (0-0) sur le terrain du Chievo Vérone samedi, lors de la 34e journée du championnat d'Italie. Une semaine après le choc de la mort en plein match de 2e division de Piermario Morosini et le report de la 33e journée, la Serie A a repris ses droits avec les prétendants à l'Europe samedi, en attendant les cadors dimanche. Avec le point du nul, les Frioulans restent 4e et reviennent à deux longueurs de la Lazio qui occupe cette 3e position, qualificative

pour la Ligue des champions, mais les Romains reçoivent Lecce (18e) dimanche. L'Udinese se retrouve même sous la menace de Naples qui a facilement dominé (2-0) Novare, probablement condamné à retrouver la Serie B après seulement une saison dans l'élite.

Naples avait match gagné après la première période grâce à des réalisations d'Edinson Cavani (21) et de Filippo Porcari (37). Les Napolitains sont désormais 5e, à un point d'Udinese.

La rencontre avait été arrêtée pendant une vingtaine de minutes suite à la blessu-

re de l'arbitre principal Daniele Doveri, touché à une épaule sur une chute après seulement deux minutes de jeu.

L'officiel a été soigné d'abord sur le terrain par le médecin de Naples, puis il a dû regagner les vestiaires pour recevoir une injection d'un antidouleur, avant de pouvoir reprendre la direction du match.

Dimanche, la Juventus, leader toujours invaincu, reçoit l'AS Rome tandis que son grand rival pour le titre, l'AC Milan (2e à un point), se rend à Bologne (13e).

R. S.

ALLEMAGNE

Dortmund sacré champion de la saison

Dortmund a remporté le championnat d'Allemagne pour la deuxième fois de rang grâce à sa victoire contre Monchengladbach (2-0) samedi en soirée, à l'occasion de la 32e journée.

A deux journées de la fin, Dortmund possède en effet huit points d'avance et ne peut donc plus être rejoint par le Bayern Munich, qui avait retardé l'échéance en s'imposant trois heures plus tôt au Werder Brême (2-1). C'est le huitième titre de son histoire pour Dortmund qui a dominé la compétition.

L'équipe de Klopp reste désormais sur une série de 26 matches sans défaite (21 victoires, 5 nuls), un record de la Bundesliga. Avec 75 points et deux matches à venir, elle peut battre un nouveau record détenu avec 79 unités par le Bayern (1971-72, 1972/73) et devenir la première équipe à atteindre la barre des 80 points.

Elle aura l'occasion de réaliser le premier doublé de l'histoire du club en disputant la finale de la Coupe d'Allemagne contre le Bayern Munich le 12 mai à Berlin.

ANGLETERRE

Newcastle rêve de la Ligue des Champions

Newcastle United s'est rapproché de la Ligue des Champions samedi après avoir battu Stoke City par trois buts à un.

Il s'agit de leur sixième victoire consécutive dans le championnat d'Angleterre.

Le club, dont la dernière participation à une compétition européenne remonte à la saison 2002-2003, compte désormais trois points d'avance sur Tottenham Hotspur et trois points de retard sur Arsenal avec un match en moins.

L'entraîneur de Newcastle, Alan Pardew, a déclaré que la position actuelle du club qui figure, parmi les quatre premiers alors qu'il reste quatre rencontres à disputer avant la fin de saison, était inespérée : "La victoire d'aujourd'hui contre Stoke est très importante car elle nous permet de totaliser 62 points et d'être dans une position, dont nous n'aurions jamais rêvé", a déclaré Pardew soulignant que le plus important maintenant était de garder ce rythme.

D'ici la fin de championnat, Newcastle doit disputer trois matches à l'extérieur dont l'un contre Manchester City, en course pour le titre.

ARSENAL

Walcott forfait pour les trois derniers matches

Le milieu de terrain d'Arsenal, Theo Walcott, ne jouera pas les trois derniers matches de la saison en club en raison d'une blessure aux ischio-jambiers, a indiqué samedi son entraîneur Arsène Wenger. "Il lui sera difficile de revenir avant la fin de la saison. Normalement, c'est 21 jours (d'indisponibilité)", a dit le technicien français, ajoutant que Walcott devrait être rétabli pour l'Euro-2012 (8 juin au 1er juillet).

L'international anglais s'est fait mal samedi lors du match nul contre Chelsea (0-0) en championnat d'Angleterre et a été remplacé à la 60e minute.

"Cela semble être une blessure sérieuse aux ischio-jambiers. Il a d'abord voulu rester sur le terrain mais je crois qu'il aurait mieux fait de sortir tout de suite", a expliqué Wenger.

Cuisine

Omelette aux pommes de terre et oignons



Ingrédients :

4 c. soupe d'huile
4 pommes de terre coupées en fines rondelles
4 œufs en omelette
Un oignon coupé en fines rondelles
Sel, poivre
Persil

Préparation :

Eplucher les pommes de terre les coupés en fines rondelles les laver et les sécher avec un torchon propre. Dans un bol battre les œufs en omelette saler poivrer ajouter un peu de persil
Dans une poêle faire chauffer l'huile faire frire les pomme de terre a feu moyen et a couvert environ 20 min en les remuant de temps en temps, 5mn avant la fin de cuisson une fois quelles aurons une belle couleur ajouter l'oignon le laisser cuire 5mn (brasser régulièrement pour ne pas le laisser noircir), vider l'huile en trop de la poêle et ajouter les œufs laisser cuire 1 min prendre une assiette de la grandeur de la poêle la mettre sur les pommes de terre omelette retourner la pôles en tenant l'assiette fortement, et remettre dans la pôle pour faire cuir encore 1mn l'autre côté.

Biscuits au chocolat noir



Ingrédients :

350 g de beurre
100 g de sucre glace
100 g de maïzena
150 g de chocolat noir
Zeste de citron râpé
1 sachet de levure pâtissière
La farine selon le mélange
1 petit pot de confiture d'abricot

Préparation :

Travailler le sucre glace et le beurre jusqu'à l'obtention d'un mélange crémeux, ajouter le zeste de citron râpé, incorporer la maïzena, la levure, bien mélanger, ajouter la farine tamisée peu à peu et pétrir pour obtenir une pâte homogène et très molle. Mettre la pâte dans une poche à douille et presser des bouts de pâte de 6 cm sur une plaque huilée. Faire cuire dans un four moyennement chaud, coller les gâteaux deux par deux avec la confiture. Faire fondre le chocolat noir au bain-marie, plonger d'un seul côté les gâteaux dans le chocolat fondu, les poser sur du papier paraffiné, laisser prendre.

PLANTES AROMATIQUES

Se soigner avec le thym

En tisane, ou sous forme d'huile essentielle, les bienfaits du thym sur notre santé sont nombreux. C'est un antiseptique et un tonique efficace.

Prouvé par de nombreuses études :

De nombreuses études ont été faites sur le thym, et toutes démontrent ses propriétés toniques et antiseptiques. Le thym apaise, calme les angoisses et éloigne les idées noires. Il tonifie le système nerveux et est donc utile dans les états de fatigue. Il stimule les fonctions digestives et intestinales. Il calme les toux épuisantes et dégage les bronches. En infusion, cataplasme, massage.

Préparation de la tisane de thym :

Versez un quart de litre d'eau bouillante sur une c. à café de thym sec ou sur une belle branche de thym frais. Laissez infuser deux à trois minutes. Buvez nature ou sucrée au miel de thym par exemple, avec ou sans citron. Quatre ou cinq tasses par jour soulagent les rhumes et calment la toux. La tisane de thym est également digestive et tonique. Le fait de remplacer le café par une



infusion de thym vous apporte bien-être tout au long de la journée.

Lotion tonique au thym pour la peau :

Faites une infusion de thym et laissez-la refroidir. Ajoutez trois gouttes d'extrait de

pépins de pampleousse pour la conservation. Cette lotion tonifie et resserre les pores de la peau. Elle se conserve une semaine au frigo.

Sirop de thym :

Dans un grand bocal, alternez des couches de thym frais et de sucre. Laissez macérer trois jours au soleil ou une heure au bain-marie. Ensuite, remplissez le bocal d'eau, et faites cuire une heure au bain-marie. Filtrez. Embouteillez. Ce sirop, à raison de cinq c. à soupe par jour, calme la toux et éloigne les premiers frissons. En prévention, il renforce la résistance aux infections hivernales.

Usage du cataplasme de thym :

Faites chauffer une poche remplie de thym, frais ou sec, une ou deux minutes au four à micro-ondes. Ce cataplasme est salutaire si vous le placez sur le ventre en cas de douleurs : règles, crampes... Il calme et atténue également les contusions.

Macérât huileux de thym contre les rhumatismes :

Remplissez un bocal de thym frais. Couvrez d'huile d'olive. Laissez macérer trois semaines au soleil. Utilisée en massage, cette huile de macération est souveraine en cas de rhumatismes, entorses ou foulures. Si vous lui ajoutez une poignée de lavande, elle calme les coups de soleil.

CONSEILS PRATIQUES

Utilisation du thym

La cueillette :

Cueillez-le parcimonieusement, n'arrachez jamais la plante, il faut couper les tiges au sécateur ou au pire les casser du bout des doigts, mais ne coupez pas toutes les plantes ni toutes les tiges d'une même plante. Il est préférable de réaliser la cueillette aux heures chaudes, ainsi vous avez évité la rosée du petit matin et la plante a évacué le maximum d'humidité.

Le conserver :

Le thym se conserve très bien quelques semaines en branches, sous forme de petits bouquets. Au delà, les feuilles se détachent de leurs branches.

Pour une plus longue conservation, faites sécher quelques semaines, en laissant "respirer" la cueillette dans un panier en osier, ou pendue par bouquets tête en bas, dans un endroit sec et aéré. Une fois sec,



frottez les branches entre vos mains pour faire tomber les feuilles, triez bien pour ne conserver que les feuilles et récupérez dans

une boîte ou sachet hermétique pour cuisiner avec toute l'année.

Le thym en cuisine

Il faut toujours avoir du thym pour cuisiner. A la rigueur, du thym que l'on peut se procurer partout dans le commerce, mais de préférence le thym véritable. L'idéal est d'avoir en permanence du thym fraîchement cueilli, sous cette forme, il est pratique d'utilisation puisque les feuilles tiennent bien aux "branches", et les saveurs et arômes sont puissants et presque divins!

Trucs et astuces

Eraflures sur le verre :



Si les rayures ne sont pas trop importantes, on peut les atténuer en les brossant méticuleusement avec une brosse à dent et du dentifrice.

Bouger les meubles sur de la moquette :



Pour ne pas abîmer la moquette quand vous changez de place un meuble très lourd, glissez sous ses pieds un morceau de carton.

Plaques de meuble sur la moquette :



Si la marque des pieds du meuble a laissé son empreinte, posez dessus une pattemouille humide et appliquez un fer à repasser chaud dessus puis brossez.

Ramollir du cirage durci :



Votre cirage a durci, vous pouvez le rendre opérationnel si vous lui ajoutez quelques gouttes de pétrole ou d'essence de térébenthine

Le «possum», un marsupial tueur de kiwis, objet de haine en Nouvelle-Zélande

En dehors d'un tremblement de terre et d'une défaite en rugby, quoi de pire, pour un Néo-Zélandais, qu'une créature tueuse de kiwis ? Phalanger-renard ou vulpin, opossum à queue en brosse, cousou... Ce ne sont pas ses noms impossibles qui valent au «trichosurus vulpecula» la haine de tout un pays, mais bien ses nuisances.

D'apparence relativement inoffensive, ce petit marsupial arboricole a pourtant tout pour déplaire : il dévore la forêt primaire, détruit les nids et les œufs—dont ceux du célèbre kiwi, emblème national de Nouvelle-Zélande—et transmet la tuberculose aux bovins.

«C'est un fléau, les gens donnent volontiers un coup de volant pour les écraser sur la route», affirme Jake McLean, un ancien chasseur de possums devenu acheteur de peaux à Masterton, au nord de Wellington. «Ils dévastent les jardins, tuent les arbres et détruisent la faune sauvage. Ce sont des petits animaux vicieux. Une plaie sans prédateur naturel qui prolifère à raison d'un petit par femelle et par an. On estime les "possums" à 70 millions en Nouvelle-Zélande, vingt fois plus que la population humaine. Protégé en Australie, il est chassé sur l'archipel comme à son époque le bison dans les plaines du Midwest américain.

Qui veut la peau du possum ?

Semblable au manteau de l'ours polaire, sa fourrure est souple et constituée de fibres creuses. Facile à travailler, elle est mélangée à la laine mérinos pour obtenir une toison soyeuse, légère et isolante.

La fourrure de possum est un marché de 100 millions de dollars qui fait vivre



1.200 personnes, selon l'organisation professionnelle des fourreurs néo-zélandais.

Un kilo de peau est vendu environ 100 dollars néo-zélandais (62 euros) et les trappeurs professionnels peuvent gagner jusqu'à 50.000 dollars (31.000 euros) par an, souligne Jake McLean.

Ils sont une poignée à vivre à l'année le sacerdoce solitaire du trappeur dans l'immensité sauvage de l'archipel.

«Ils dorment dans des tentes ou sous

des toiles tendues au bord de la rivière. La plupart le font pendant quatre ou cinq ans, puis ils raccrochent pour s'acheter une maison», explique McLean.

La vie de trappeur est «difficile», admet Stu Flett, un solide gaillard à moustache occupé à sécher sur un fil à linge des cadavres de phalangers détremés qu'il vient de ramasser dans la campagne brumeuse, sur l'île du Nord.

Ils sont beaucoup plus nombreux à

chasser à titre de loisir, le week-end, avec pour objectif de faire le plus grand nombre de victimes. Tirées, piégées ou empoisonnées, deux millions de bêtes sont tuées chaque année.

Un tableau insuffisant qui pourrait exploser si la fourrure de possum était exportée, plaide Greg Howard, dont la société Planet Green fabrique des gants de golf en cuir de possum.

«Le marché est là. Tout ce que le gouvernement a à faire, c'est de nous aider» à promouvoir la fourrure de phalanger à l'étranger, dit-il.

Les associations de défense des animaux les plus intransigeantes reconnaissent la nécessité d'éradiquer l'animal. C'est le cas du Fonds mondial pour la nature (WWF), qui s'oppose même au commerce de la fourrure au motif qu'il risque de pérenniser la présence du marsupial en Nouvelle-Zélande.

«Le WWF n'approuve pas le commerce de la fourrure de possum, car il existe une possibilité que les entreprises qui en vivent aient un intérêt à assurer la survie de cette espèce nuisible», affirme l'organisation.

Une forme et une taille adaptées à la vie d'eau douce

Les descriptions parues dans la publication indiquent que les crabes mesurent entre 2,5 et 3,5 centimètres de large. Leur petite taille et la forme arrondie de leur carapace leur procurent la physiologie idéale pour creuser leurs terriers dans la boue. «La forme de leurs corps est une adaptation parfaite pour les habitats fluviaux», précise le chercheur. Bornés aux eaux douces, les crustacés ne peuvent franchir la mer et s'hasarder au delà des quelques îles des Philippines qu'ils ont colonisées.

Aussitôt découvert et déjà en voie d'extinction, les crabes du genre Insulammon préoccupent les chercheurs, en particulier à cause des projets d'exploitation minières qui menacent de polluer les plans d'eau de la région. Interrogé par Sci-news, Hendrik Freitag conclut : «Même des modifications mineures de l'environnement peuvent conduire à des extinctions. Il est d'autant plus important de faire des recherches dans cette région et de montrer que la biodiversité de ces îles est unique et mérite d'être protégée.»

Les scientifiques dévoilent quatre nouveaux spécimens de crabes violets



Un mois après la découverte de quatre nouvelles espèces de crabes violets dans l'île de Palawan, l'équipe de biologistes dévoile les images des curieux spécimens d'eau douce.

Avec leurs carapaces mauves et leurs

pincées orangées, les crabes du genre Insulammon ne passent pas inaperçus. Il aura pourtant fallu attendre mars dernier pour qu'une publication parue dans Raffles Bulletin of Zoology révèle l'existence, sur l'île philippine de Palawan, de quatre nouvelles espèces : Insulammon palawanense, I. magnum, I. johannchristiani et I. porculum. Le mérite d'une telle découverte est à attribuer à une équipe de biologistes de l'Institut de recherche Senckenberg de

Dresde (Allemagne) et de l'Université de La Salle de Manille (Philippines).

Selon Hendrik Freitag, chercheur à l'Institut Senckenberg de Dresde et auteur de l'étude, les teintes vives des petits crustacés d'eau douce ne semblent pas avoir d'autres fonctions que celle de la reconnaissance au sein du groupe. Il explique au National Geographic : «La coloration violette bien particulière pourrait être le fruit du hasard évolutif et ne semble avoir ni fonction spécifique ni raison d'être.»

Par ailleurs, les scientifiques ont noté la présence de certains crabes rougeâtres ayant la fonction de mâles dominants au sein de leur colonie.

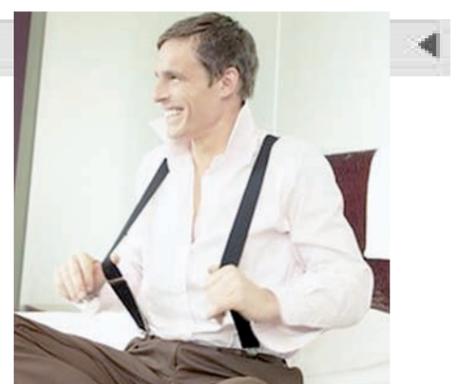
«La couleur de leur carapace semble être un moyen de signaler leur pouvoir», indique Hendrik Freitag.

L'encyclopédie

DES INVENTIONS

BRETELLES

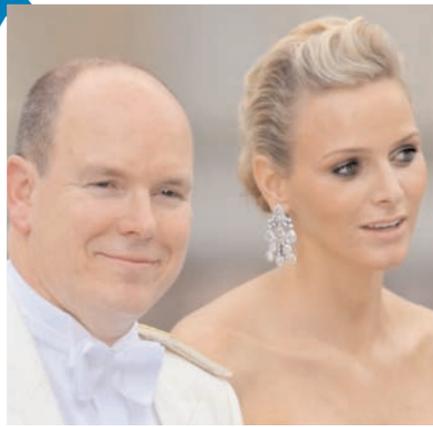
Malgré que l'on portait et fabriquait des bretelles au temps d'Henri III, il semblerait qu'elles auraient été réellement inventées sous la révolution et n'auraient connu leur véritable essor qu'en 1870. Fabriquées de façon manuelle, les premières bretelles ont été conçues dans des draps rigides pour les ouvriers et en cuir pour la classe bourgeoise. Tannés de faire le travail manuellement, deux Français décidèrent d'inventer un métier à fabriquer des bretelles. En 1826, Antheaume arriva avec une modification et mit au point un autre métier, mais cette fois-ci à six bandes, ce qui a permis la fabrication de bretelles élastiques grâce à l'utilisation des fils en caoutchouc.



Katy Perry en folie, un look détonant



Katy Perry est une vraie diva. Elle ne fait pas les choses à moitié en faisant son entrée dans une voiture rétro bleue, la couleur thème de son apparition du jour. Parfaitement coordonnée de la tête aux pieds, elle se la joue Betty Page version Schtroumpfette, les courbes moulées. Une pièce bleu azur et bleu vert à la coupe à la fois rétro et parfaitement décalée. La taille marquée par un fin ruban de velours noir, elle s'offre une silhouette d'enfer. Toujours délicieusement girly, Katy Perry prend de la hauteur sur une paire de peep-toe.



Le couple du Rocher unis et rayonnants pour un brunch

Les deux tourtereaux du Rocher ont affiché leur complicité lors d'un brunch de la marque Montblanc. Le couple a fait le déplacement pour lancer la collection inspirée par la Princesse Grace de Monaco composée de bijoux précieux, d'accessoires d'écriture et de montres. Les cheveux détachés et simplement froissés, le maquillage naturel, la belle Sud-Africaine resplendissait aux côtés de son prince, dont les yeux brillaient de bonheur.

Ali Larter elle prend du galon

Ali Larter a été aperçue à Los Angeles, la blonde été en converse, jean slim et blouse, elle flatte son mini gabarit sans accro. Elle s'offre une petite note créateur avec un sac Alexander Wang. La crinière joliment ondulée, le sourire présent, Ali Larter a tout bon et nous impressionne en portant son fils Theodore d'un bras. Il n'est pas si petit que ça...



Busy Philipps

Busy Philipps était à la soirée organisée en hommage à Charlie Chaplin dans le château Marmont de Los Angeles. Vêtue d'une longue robe noire, elle choisit la subtilité pour valoriser ses courbes. Le vêtement très décolleté n'en est pas pour autant vulgaire et dévoile la juste dose d'atouts de la jolie blonde.

La robe plissée sur le bas pour une touche romantique s'évase avec subtilité. Chic, Busy Philipps ourle sa bouche de rose et porte un collier oversize noir...



Ashley Tisdale

elle retrouve vite
l'amour

La belle blonde de High School Musical a retrouvé l'amour très rapidement après sa séparation d'avec Scott Speer. Avec sa beauté lumineuse et son corps de rêve, elle fait simplement tomber les hommes comme des mouches... D'autant plus que l'ancienne actrice de Hellcats aime profiter de ses belles années pour montrer qu'elle a une silhouette parfaite. Il faut bien l'avouer : même un peu cachée sous de fines couches de vêtements, la star et BFF de Vanessa Hudgens est une bombe.



Horaires des prières pour Alger et ses environs	
Fadjr	05h54
Dohr	13h00
Asr	16h12
Maghreb	18h41
Icha	20h02

Le **MIDI LIBRE** met à la disposition de ses lecteurs deux numéros pour signaler une éventuelle absence du journal dans leurs quartiers.
0777.10.49.42
0550.18.37.57

LA CARDIOPATHIE EN DÉBAT À ALGER 5 000 nouveaux cas par an

La cardiopathie a fait l'objet d'un grand débat avant-hier et hier lors du congrès magrébin qui s'est tenu à Alger, rassemblant à l'occasion des experts algériens ainsi que de différentes nationalités.

PAR OURIDA AIT ALI

Autour de la table ronde consacrée à la cardiopathie en Algérie, les spécialistes ont présenté la prévalence de cette maladie congénitale considérée comme une malformation du nouveau-né qui peut être diagnostiquée par un bon gynécologue lors d'un examen échographique anténatal. Pourtant, les statistiques sont effarantes, puisque cinq mille (5000) nouveaux cas sont enregistrés chaque année et uniquement 19 à 20% de ces enfants peuvent accéder aux soins sur le plan chirurgical. La situation est donc très grave tenant compte des chiffres qui augmentent la mortalité néonatale infantile et infantile qu'engendre cette pathologie. Il y a une carence terrible en la matière, dénoncent les spécialistes et malheureusement nous n'avons pas une politique réelle de

développement et de prise en charge de ces cardiopathies congénitales. En ce moment, il n'y a qu'un seul centre étatique à Bou Smail et celui-ci ne peut traiter que 300 à 400 malades par an et c'est péniblement insuffisant. Le second volet évoqué par les experts est le manque de spécialistes formés sur le plan chirurgical ou médical. Ainsi, ils lancent un appel à la tutelle afin que d'autres structures médicochirurgicales, qui rentrent dans un cadre hospitalo-universitaire, soient ouvertes. Certaines cardiopathies doivent être opérées immédiatement, d'autres quelques mois après, les moins graves à l'âge scolaire. Les conférenciers demandent de former des pédiatres pour les soins intensifs, des neo-natologues, des chirurgiens pédiatres, cardiologues, des médecins anesthésistes qui puissent prendre en charge cette pathologie quelle soit sur un plan chirurgical ou médical. Si ces enfants ne sont pas opérés au moment voulu, avec le temps le cœur va se fatiguer et peut même détruire le poumon et ces lésions sont irréversibles. Ce qu'il faut retenir est qu'au bout de 6 mois, 1 an ou deux, le malade arrive à la phase finale de sa maladie et ne peut plus être opéré. Dans le cas où ils sont pris en charge très tôt, ils peuvent avoir une chance d'être guéris et définitivement. O.A.A

CONTREBANDE DE DEVISES

Report du verdict du procès en appel de 51 accusés au 29 avril

Le verdict du procès en appel de 51 accusés poursuivis dans une affaire de contrebande de devises d'Algérie vers l'Espagne censé être prononcé dimanche a été reporté au 29 avril par la chambre correctionnelle près la cour d'Alger. Le procureur général près la cour d'Alger avait requis dans cette affaire l'aggravation des peines à l'encontre des accusés, déjà condamnés en première instance en janvier dernier à des peines allant de 3 à 10 années de prison ferme. La liste nominative des accusés, envoyée par les Douanes espagnoles aux Douanes algériennes et sur la base de laquelle l'enquête sur cette affaire a été diligentée, a été contestée par les avocats de la défense. Les mis en cause sont accusés de blanchiment d'argent, violation de la législation et du règlement concernant le change et du mouvement des capitaux de et vers l'étranger. Selon l'ordonnance de renvoi, les faits de cette affaire remontent à 2010 lorsque les Douanes espagnoles ont adressé aux Douanes algériennes une note



faisant état du transfert d'Algérie vers l'Espagne d'importantes sommes en devises pour leur blanchiment dans plusieurs projets à l'étranger. Les accusés acquerraient d'importantes sommes en devises, au marché parallèle au niveau du Square Port Saïd (Alger), pour les transférer ensuite vers l'étranger, notamment vers l'Espagne, sans passer par les Douanes algériennes. APS

Près de deux quintaux de kif traité saisis à Oran et Maghnia

Les services de Sûreté de wilaya ont saisi environ deux (2) quintaux de kif traité à Oran et dans la daïra de Maghnia (Tlemcen), a-t-on appris, hier, auprès de ce corps de sécurité. Cette opération s'est soldée, dans une première phase, par la saisie de 30 kilogrammes de kif traité et l'arrestation de neuf personnes suite à une perquisition dans une maison, sise à haï Khemisti (commune de Bir El Djir) dans l'est d'Oran, a précisé le chef de service de la Police Judiciaire de la Sûreté de wilaya d'Oran lors d'une conférence de presse consacrée au bilan des affaires traitées au cours de la semaine dernière.

Dans le cadre de l'instruction du dossier et après l'extension de la compétence à la daïra de Maghnia, la demeure d'un suspect a également fait l'objet de perquisition qui a abouti à la saisie de 166 kg de kif traité et l'arres-

tation de deux autres personnes. Cette même opération a permis de démanteler un réseau spécialisé dans le trafic de stupéfiants à travers plusieurs wilayas du pays, la saisie de cinq véhicules et une somme de 770.000 DA, a révélé la même source.

Il s'agit, a-t-on signalé, de la plus grande quantité de kif traité saisie par ces services au premier trimestre 2012, au cours duquel onze affaires relatives au trafic de stupéfiants ont été traitées permettant l'arrestation de 38 personnes, la saisie de 259,6 kg de kif, de 10.130 psychotropes, 30 grammes de cocaïne et 45 tubes de comprimés hallucinogènes.

D'autres affaires importantes traitées la semaine dernière, ayant trait à la falsification de billets de banque et de sceaux, ont été également évoquées lors de ce point de presse où il a été fait état de l'arrestation de deux personnes qui semaient la terreur au quartier "Ras El Ain" à Oran.

DURANT LE MOIS DE MARS DERNIER 104 affaires impliquant 175 individus, traitées par la police à Boumerdès

Les services de sécurité, notamment la police judiciaire de la wilaya de Boumerdès, ont traité, durant le mois de mars dernier, 104 affaires dans lesquelles sont impliqués 175 individus dont 9 mineurs et 10 femmes. Parmi eux, 29 personnes sont placées sous mandat de dépôt et 72 autres ont bénéficié de citations directes, selon un communiqué des services de sécurité. En effet, 41 affaires liées aux agressions physiques impliquant une soixantaine de personnes dont une femme et deux mineurs y ont été traitées et trois d'entre elles sont sous mandat de dépôt et 36 citations directes. Concernant les affaires liées aux vols, les mêmes services ont enregistré une seule affaire de vol par effraction où sont impliqués neuf individus dont trois parmi eux sont placés sous mandat de dépôt. Quinze autres affaires de vol dans des lieux publics notamment des routes y ont été traitées. Sur ce, seize individus dont sept mineurs et trois femmes sont accusés et arrêtés par la police. Quatre d'entre eux sont placés par les instances judiciaires sous mandat

de dépôt et les autres des citations directes. Une seule affaire de vol d'un local où un individu était impliqué, a été également enregistrée sur la même période. Trois autres affaires liées à l'abus de confiance ont été, également, traitées par la police judiciaire impliquant trois personnes.

Concernant les délits liés au trafic de drogue, les mêmes services, ont arrêté durant la période précitée, 29 personnes dont une femme et ont pu traiter huit affaires liées à la drogue. A cet effet, 86,72 gr de cannabis et 390 comprimés de psychotropes ont été alors récupérés. 18 individus parmi elles sont placés par le procureur de la République, sous mandat de dépôt et onze autres ont bénéficié de citations directes. Cinq autres personnes dont une femme, sont, également, impliquées dans des affaires de menace où la police a traité sept affaires durant le mois de mars dernier. Concernant les affaires d'infractions sexuelles, les services de la police judiciaire ont traité une seule affaire dans laquelle est impliqué un individu mis sous mandat de dépôt. T.O.

BOUMERDÈS

Des villageois ferment le siège de la daïra des Issers

Plusieurs dizaines d'habitants du village Bouchakour, dans la commune des Issers, ont fermé, hier, le siège de la daïra pour réclamer l'amélioration de leurs conditions de vie. Ils réclament le revêtement d'un tronçon routier de trois kilomètres liant leur village à la RN 68. Cette route est quasiment dégradée. De ce fait, les transporteurs ont observé depuis plusieurs jours un arrêt de travail qui a particulièrement pénalisé les villageois et notamment les écoliers scolarisés au chef-lieu communal. Cette situation est également accentuée par l'absence de bus de ramassage scolaire. Notons que ce tronçon routier n'a jamais été aménagé, pratiquement, depuis son ouverture dans les

années 70. Les manifestants dénoncent l'attitude du chef de daïra qui avait, selon eux, refusé de recevoir une délégation du comité de village, récemment, afin qu'elle puisse soumettre les doléances des villageois. Hier, à l'heure où nous mettions sous presse, le siège de la daïra était encore occupé par des dizaines de protestataires et les services étaient tous bloqués. Il est important de rappeler que ces villageois avaient, à maintes reprises, exprimé leur colère contre la détérioration de leur cadre de vie notamment en fermant, à plusieurs fois, la RN 68, qui relie Boumerdès à Tizi Ouzou, mais en vain. T.O.



Mobilis, sponsor du match de charité en faveur des enfants d'Afrique

ATM Mobilis, premier opérateur de téléphonie mobile en Algérie, annonce son parrainage du match de charité en faveur des enfants d'Afrique, organisé par le talentueux footballeur Rabah Madjer, ambassadeur de bonne volonté pour l'Afrique de l'Organisation des Nations unies pour l'éducation, la science et de la culture, l'Unesco.

Ce match qui se tiendra le 23 avril 2012 au stade du 5 Juillet, verra la confrontation d'une équipe constituée des anciennes gloires du football algérien à une autre, d'anciennes célébrités du football mondial. Mobilis, qui s'inscrit pleinement dans des actions de mécénat visant à contribuer à l'éradication de l'analphabétisme, à la promotion des sciences et de la culture, prend part à cette action par son implication qui rehausse en plus de son image de marque, celle de l'Algérie. Mobilis a le plaisir d'informer ses clients que des billets d'accès au stade du 5 Juillet, sont offerts au niveau de ses dix sept (17) agences commerciales de la wilaya d'Alger. Mobilis appelle les amoureux du football à être nombreux à venir assister à cette rencontre, pour qu'elle soit une vraie fête.

